

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

Rapport d'activités /2016



Approuvé par
l'Assemblée générale
du 06 juillet 2017

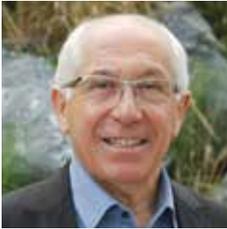


L'AUDAP est une association partenariale qui a pour objet d'accompagner les collectivités locales dans leurs réflexions et leurs stratégies en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement du territoire. Elle a été constituée en 1998.

--

© AUDAP - Rapport d'activités 2016
Rédaction & Conception graphique : AUDAP
Photos : Banque d'images AUDAP sauf mention
Impression : AUDAP - Juin 2016

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2016 a été marquée pour notre agence d'urbanisme par un certain nombre d'éléments majeurs sur lesquels il me semble important de revenir, car ils sont fondateurs. Ils sont le signe d'une bonne santé et constitueront le socle d'un nouveau devenir pour une structure en constante évolution.

1/ La confiance des partenaires de l'AUDAP continue à se renforcer. Les demandes d'interventions auprès de l'équipe sont de plus en plus nombreuses. Elles ont nécessité la structuration d'un programme partenarial d'activité très important qu'il n'a été possible de réaliser qu'en faisant appel à de nouvelles compétences. C'est pourquoi, en cette année 2016, les effectifs de l'AUDAP ont atteint pour la première fois un total de 36 personnes. Le recours à des contrats à durée déterminée a été nécessaire pour répondre à l'ensemble des demandes. Cette évolution très importante de la structuration de l'équipe sur les dernières années, rend nécessaire une réflexion sur le moyen terme afin d'arriver à donner de la visibilité dans l'adéquation des besoins et des compétences.

2/ Comme cela avait été enclenché l'année précédente, nous avons enregistré en 2016 de nouvelles demandes d'adhésions de collectivités. En effet, la Communauté de communes des Luys-en-béarn et la Communauté de communes de Ousse-Gabas ont souhaité rejoindre le partenariat de l'agence d'urbanisme. Les bénéfices du recours à une structure d'ingénierie implantée sur notre territoire et dont la mission est de nous accompagner dans la construction de nos politiques publiques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire commencent à être largement partagés par les collectivités départementales. Nous ne pouvons que souhaiter que ce processus s'amplifie afin que très vite toutes les collectivités s'inscrivent à travers l'AUDAP, dans un partenariat territorial commun. Cette dynamique pourrait également s'étendre aux territoires voisins avec lesquels nos destins de fonctionnement sont évidents.

2016, a été l'année d'une mise en visibilité nationale de notre agence d'urbanisme, et par-delà de l'ensemble de notre territoire. En ayant fait le choix d'accueillir pour la première fois, la rencontre nationale des agences d'urbanisme, nous avons fait le pari de la maturité de l'équipe de l'AUDAP prête à porter et à organiser un événement de portée nationale

3/ Enfin, 2016, a été l'année d'une mise en visibilité nationale de notre agence d'urbanisme, et par-delà de l'ensemble de notre territoire. En ayant fait le choix d'accueillir pour la première fois, la rencontre nationale des agences d'urbanisme, nous avons fait le pari de la maturité de l'équipe de l'AUDAP prête à porter et à organiser un événement d'envergure nationale. De fait, cette 37^{ème} rencontre a été marquante, non seulement pour les participants qui ont fortement apprécié les conditions de l'accueil, mais aussi pour tous ceux, qui localement ont porté cette manifestation par leur présence et leur investissement. Les retours unanimes sur l'intérêt de la thématique retenue : « territoires no(s) limit(es) », la qualité des échanges et des travaux menés, ont permis de tracer des objectifs pour les agences d'urbanisme pour les années à venir. ■

Jean-René Etchegaray

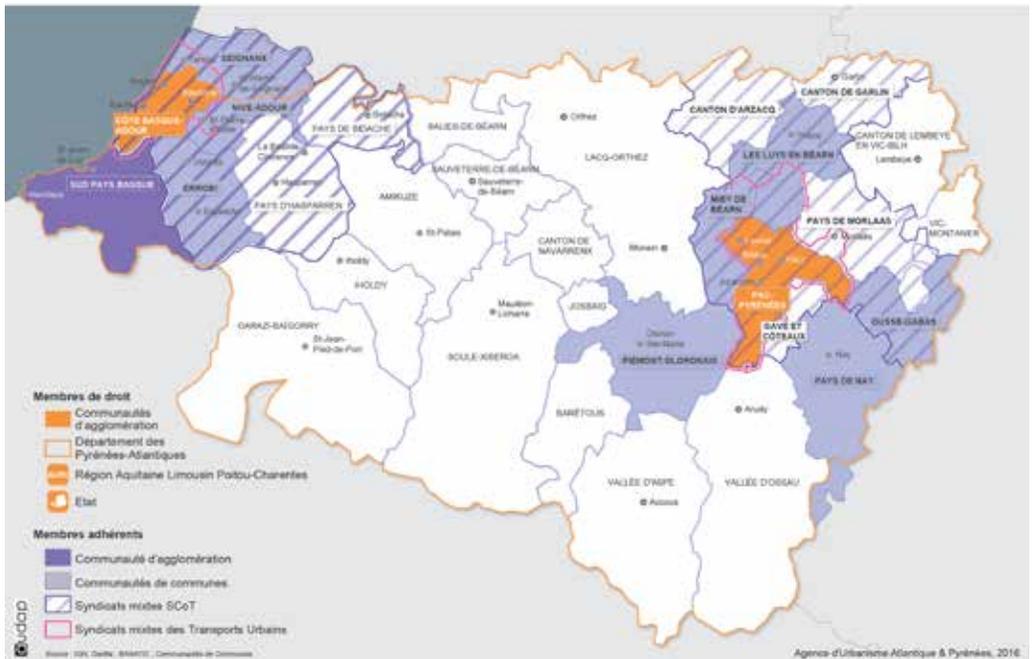
Président de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Maire de Bayonne

LES MEMBRES DE L'AUDAP JUILLET 2016

ADMINISTRATEURS		
Membres de droit	titulaires	suppléants
ÉTAT	Eric MORVAN <i>Préfet des Pyrénées-Atlantiques</i> Pierre GUYOT <i>Directeur de la DREAL Aquitaine</i> Nicolas JEANJEAN (bureau) <i>Directeur de la DDTM 64</i>	<i>Catherine SEGUIN</i> <i>Sous-Préfète de Bayonne</i> <i>Nicolas PERINO (Pays Basque)</i> <i>Délégué territorial de la DDTM</i> <i>Bernard VIDAL, Délégué territorial de la DDTM (Béarn)</i>
Conseil Régional d'Aquitaine	Sandrine DERVILLE (bureau) Natalie FRANCO Sylvie DURRUTY	<i>Frédérique ESPAGNAC</i> <i>Patrice LAURENT</i> <i>Marc OXIBAR</i>
Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques	Charles PELANNE (bureau) Annie HILD Marie-Pierre CABANNE	<i>Maïder AROSTEGUY</i> <i>Geneviève BERGE</i> <i>Juliette BROCARD</i>
Agglomération CÔTE BASQUE-ADOUR	Jean-René ETCHEGARAY Président de l'AUDAP (bureau) Claude OLIVE Nathalie MOTSCH	<i>Alain LACASSAGNE</i> <i>Marc BERARD</i> <i>Francis GONZALEZ</i>
Agglomération PAU - PYRÉNÉES	François BAYROU Monique SEMAVOINE (bureau) Michèle LABAN-WINOGRAD	<i>Nicolas PATRIARCHE</i> <i>Michel BERNOS</i> <i>Christian LAINE</i>
Membres adhérents	titulaires	suppléants
Agglomération Sud Pays Basque	Marie-Josée MIALOCQ	<i>Manuel DE LARA</i>
CC du Seignanx	Jean-Marc LARRE	<i>Dominique MAYS</i>
CC Nive-Adour	Paul LARROQUE (trésorier)	<i>Roland HIRIGOYEN</i>
CC Errobi	Vincent CARPENTIER	<i>Philippe ETCHEVERRIA</i>
CC du Piémont Oloronais	Daniel LACRAMPE	<i>Françoise BESSONNEAU (bureau)</i>
CC des Luys en Béarn	Jean-Pierre MIMIAGUE	<i>Arnaud MOULIE</i>
CC du Miéy de Béarn	Didier LARRIEU	<i>Jean-Marc DENAX</i>
CC Pays de Nay	Christian PETCHOT-BACQUÉ	<i>Jean SAINT JOSSE</i>
SM SCoT Bayonne Sud Landes	Jacques VEUNAC	--
SM du Grand Pau	Marc CABANE (bureau)	<i>Jean-Pierre BARRERE</i>
SMTU Pau Porte des Pyrénées	Nicolas PATRIARCHE	<i>Jean-Paul BRIN</i>
SMT Côte Basque-Adour	Jean-Marc LESPADE (bureau)	<i>Louis DARRIBEROUGE</i>
Membres associés		
<i>ADEME, Agence de l'Eau Adour-Garonne, EPFL Pays Basque, CGET Commissariat de Massif Pyrénéen, CC Marenne Adour Côte Sud, Conseil Départemental des Landes</i>		

Depuis 1998, le territoire d'intervention de l'AUDAP n'a cessé d'évoluer. Elle compte au 01 juillet 2016, 5 membres de droit et 12 membres adhérents.



Composition du bureau de l'AUDAP :

- Jean-René ETCHEGARAY, *Président*
- Charles PELANNE, *1^{er} Vice-Président*
- Marc CABANE, *2^{ème} Vice-Président*
- Françoise BESSONNEAU, *Secrétaire*
- Paul LARROQUE, *Trésorier*
- Sandrine DERVILLE, *membre*
- Nicolas JEANJEAN, *membre*
- Monique SEMAVOINE, *membre*
- Jean-Marc LESPADE, *membre*

Nouveaux élus, nouveaux territoires, nouveau collège

L'année 2016 a vu l'adhésion à l'AUDAP de la CC des Luys-en-Béarn et de la CC de Ousse-Gabas. Par ces nouvelles adhésions, le territoire béarnais s'inscrit fortement dans le partenariat de l'agence d'urbanisme. Ces collectivités avaient précédemment travaillé avec l'AUDAP dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Grand Pau.

2016 est également le lancement d'un partenariat avec le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires - ex DATAR), dans ses responsabilités de commissariat de massif pyrénéen. Cette mission s'inscrit dans une vision globale sur le massif, avec les agences d'urbanisme de Toulouse et de Perpignan. ■



SOMMAIRE

Les dossiers et actions phares 2016	8
Site internet et communication : chiffres clés 2016	11
Les activités du programme partenarial	12
• Axe A - Explorer les dynamiques interterritoriales	12
• Axe B - Construire les politiques territoriales	15
• Axe C - Mettre en oeuvre les projets de territoires	23
• Axe D - Développer l'urbanisme durable	32
• Axe E - Conforter les observatoires et les données de la connaissance territoriale	40
• Axe F - Communication - Administration	49
Les ressources	52
L'équipe	53
Tableau synthétique du programme partenarial	54

LES DOSSIERS ET ACTIONS PHARES /2016



Près de 600 personnes sont venues au Pays Basque et en Béarn pour participer du 5 au 7 octobre 2016 à la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme

37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme : Territoires no(s) limit(es)

Pour la première fois de ses presque vingt années d'existence, l'AUDAP s'est portée volontaire pour organiser la rencontre nationale des agences d'urbanisme. Cette manifestation annuelle a eu lieu les 5, 6 et 7 octobre 2016 et a réuni près de 600 personnes sur le Pays Basque, le Béarn, le Pays basque espagnol et le sud des Landes sur le thème des « territoires no(s) limit(es) ». La volonté de la thématique de la rencontre était de faire avancer la réflexion sur la mise en œuvre des nouvelles collectivités sur des périmètres élargis. L'organisation de cette rencontre a été pensée afin de mettre en valeur les spécificités de l'AUDAP et de son large territoire d'intervention, ses projets, ses savoir-faire, ses partenariats. La participation importante des élus locaux dans les divers ateliers et dans les plénières, ainsi que la qualité de l'organisation et de l'accueil par l'équipe de l'AUDAP a permis de faire de ce moment majeur de la vie des agences d'urbanisme, un temps convivial et festif fortement apprécié.



les cahiers de l'audap



Le Cahiers de l'audap #10 «Tous touristes» a été diffusé en avant première le 07 avril 2016

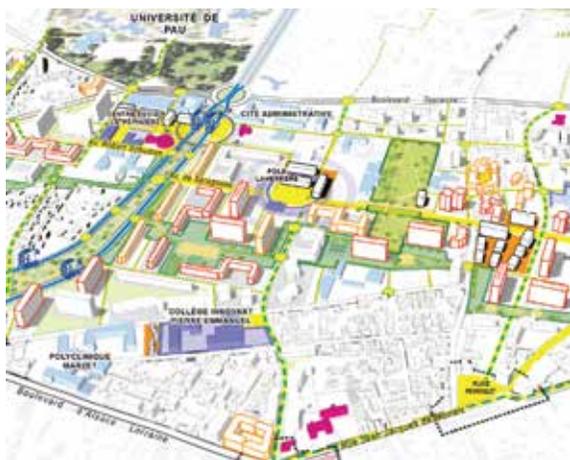
Cycle tourisme et urbanisme

Le 1^{er} semestre 2016 a été marqué par la mise en avant d'un sujet « nouveau » pour l'AUDAP : Le tourisme et son lien avec l'urbanisme. Pour ce faire, l'Agence a édité un « cahiers de l'audap » « Tous touristes ! » au mois d'avril. Il propose une lecture transversale du tourisme sur notre territoire, et illustre, via les interventions d'élus, acteurs et experts, la prise en compte complexe du tourisme dans les projets des territoires. En prolongement des cahiers de l'audap #10, l'AUDAP a organisé le jeudi 7 avril une conférence - débat à Pau et à Bayonne. Plus de 80 personnes (élus, techniciens de collectivité et d'État, acteurs du tourisme, sociétés civiles, étudiants...) sont venus écouter Olivier Bessy, Professeur des Universités, responsable du Master « Loisirs, tourisme et développement territorial » à l'UPPA. Ils ont pu échanger également avec Sandrine Derville, Vice-présidente de la Région en charge du Tourisme,



Vendredi 7 octobre 2016, en clôture de la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme, Jean Rottner, Président de la FNAU, Emmanuelle Cosse, Ministre du logement, et Jean-René Etchegaray, Président de l'AUDAP, présentent à la presse le Manifeste de Bayonne « Les agences d'urbanisme de demain : agir pour des territoires en bonne intelligence »

Jacques Pédehontaa, Vice-président du Comité départemental du Tourisme Béarn - Pays Basque (CDT), Vincent Bru, Maire de Cambo-les-bains, et Sylvain Langer, Directeur général Pau-Pyrénées Tourisme. Enfin, lors de l'assemblée générale de l'AUDAP du 25 avril, Jean-René Etchegaray, Président de l'AUDAP, Max Brisson et Jacques Pédehontaa, respectivement Président et Vice-président du CDT, ont signé une convention de partenariat permettant de renforcer la coopération entre les deux structures. L'objectif est d'encourager la synergie et la prise en compte des questions liées au tourisme et aux loisirs dans les démarches de planification, d'aménagement et d'urbanisme.



Projet de rénovation urbaine du quartier Saragosse : Extrait du plan de référence

Rénovation urbaine : quartier Saragosse à Pau

Le quartier Saragosse à Pau fait aujourd'hui partie des 200 quartiers qui bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Après le quartier du Hameau, ce nouveau projet de rénovation urbaine a pour ambition d'améliorer l'habitat et le cadre de vie, pour offrir à tous les habitants le même confort (mobilité, accès aux droits, espaces et équipements publics...). Il s'inscrit également dans une volonté de renforcer les liens entre quartiers. Suite au rapport de présentation validé fin 2015 en présence de Nicolas Grivel, Directeur général de l'Agence Nationale pour la Rénovation

Urbaine (ANRU), et de François Bayrou, Maire de Pau et Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CAPP), l'AUDAP a accompagné techniquement la Communauté d'Agglomération dans l'élaboration du plan de référence. Il donne une vision prospective du quartier à long terme, autour de scénarii de recomposition urbaine du quartier. Le travail 2016 a porté ses fruits et le 20 mars 2017, une convention opérationnelle du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) du quartier Saragosse à Pau a été signée en présence du Premier Ministre, Bernard Cazeneuve, de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de François Pupponi, Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

[...]

[...]



Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi de l'Agglomération Côte Basque-Adour : La mobilité durable au cœur du système urbain

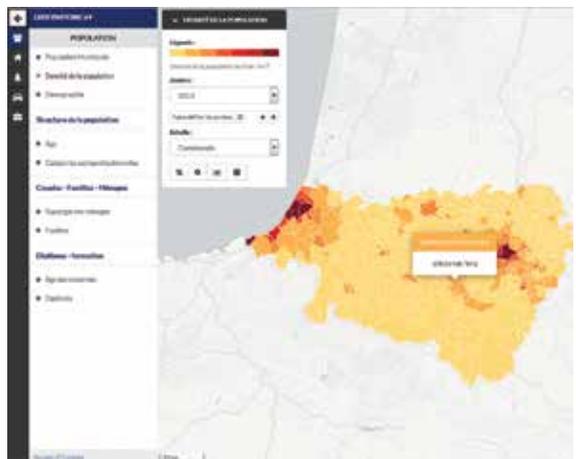
Élaboration des PLUi

En 2016, l'AUDAP a été mobilisée sur pas moins de 5 PLUi en cours d'élaboration. Cet investissement majeur est constitué essentiellement de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour les agglomérations de Bayonne et de Pau, et pour les communautés de communes du Mieu de Béarn, des Luys en Béarn et de Ousse-Gabas. Pour les 2 agglomérations, l'AUDAP a mis en place un chef de projet spécifique qui accompagne à plein temps la collectivité dans la conduite des études, de la procédure et dans l'animation des différents temps techniques et politiques. Cet investissement a permis de tenir les délais impartis

pour débattre sur les orientations des PADD avant la fin de l'année 2016 pour l'agglomération bayonnaise, et à la CC du Mieu de Béarn de réaliser la fusion avec la procédure de l'agglomération paloise dans de bonnes conditions. Pour les CC des Luys en Béarn et de Ousse Gabas, l'AUDAP est aux cotés des collectivités pour piloter les travaux des bureaux d'étude.

L'outil « cartographie dynamique » de l'Observatoire partenarial

L'Observatoire Partenarial des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes est la plateforme de mutualisation de la connaissance territoriale. Mise en place par l'AUDAP dès 2009 pour le compte de ses membres et adhérents, la plateforme www.observatoire-64.org n'a cessé d'évoluer au cours des années. En 2016 le chantier principal a été la mise en place d'un outil interactif de cartographie statistique. Basé sur des technologies open source, il permet à chaque utilisateur de générer, simplement et depuis son propre navigateur Internet, sous différentes échelles (communale, EPCI...) des cartes thématiques (démographie, habitat, foncier, économie, etc.) comportant des informations chiffrées issues d'indicateurs de référence (INSEE, DVF, data.gouv...). Cet enrichissement permet à l'Observatoire partenarial de proposer une gamme complète de services d'informations statistiques utiles à une meilleure connaissance des territoires et devant aider à la décision publique : recherche et réutilisation de données, création de livrables thématiques, et désormais utilisation d'un outil de « cartographie dynamique ». Ce nouvel outil a été vite approprié par les différents utilisateurs de l'Observatoire puisqu'il est la fonction la plus utilisée du site Internet depuis sa mise en service. ■



L'outil propose de générer à partir d'une trentaine d'indicateurs des cartes sous différentes échelles (communale, EPCI, etc.) pour une découverte simplifiée des dynamiques territoriales.

SITE INTERNET & COMMUNICATION

LES CHIFFRES CLÉS 2016

+ 4 %

Après 5 années de progression à plus de 10 %, le site Internet continue à gagner en visibilité avec une augmentation de 4 % des visites entre 2015 et 2016, soit près de 2 000 visites sur l'année. En parallèle, l'AUDAP a développé et animé en 2016 le site Internet de la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme qui a bénéficié d'une forte consultation avec près de 10 000 visites et 30 000 pages vues en 2016.



11

Inf'Audap, lettre numérique qui informe des actualités de l'Agence, des nouvelles publications et des mises à jour du site internet, ont été diffusées désormais à plus de 2 000 abonnés (élus, collectivités territoriales, structures associées, etc.). Une nouvelle rubrique, la carte du mois, a vu le jour.

Pour vous abonner : www.audap.org/?Publications/Info-lettre

2

Cahiers de l'AUDAP ont été publiés :

- Tous Touristes ! (Ce « cahiers » a été suivi d'une conférence-débat à Pau et à Bayonne).
- Le nouvel âge des agences d'urbanisme (Ce « cahiers » venait en résonance avec la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme).

Téléchargez les cahiers :

<http://www.audap.org/?Publications-%26amp%3B-Ressources/Les-cahiers-de-l%27audap>



7

6 Notes de l'Observatoire et 1 cahier méthodologique ont été produits sur les thèmes de l'Habitat / Logement, de l'Économie, du Foncier et de l'Information géographique.

Retrouvez toutes les notes :

<http://www.audap.org/?Publications-%26amp%3B-Ressources/Notes-de-l%27Observatoire>

LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME PARTENARIAL

A / EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES

A1 - FONCTIONNEMENT LOGISTIQUE DES TERRITOIRES

La réalisation de projets concertés d'organisation de la logistique et des transports de marchandises se poursuit dans le pôle Sud Aquitain transfrontalier. Elle recouvre plusieurs volets en déclinaison du schéma régional des plateformes logistiques et des zones d'activités multimodales, et du schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne (SDA).

Schéma local

L'AUDAP anime le comité technique logistique Sud Aquitain pour une mise en cohérence des projets et une visibilité partagée des actions engagées. Par ailleurs, l'agence d'urbanisme accompagne le Syndicat Mixte d'Aménagement du Centre Européen de Fret (SMACEF) dans la définition d'une stratégie de développement et d'aménagement. Les études ont porté sur l'analyse du positionnement de la plateforme multimodale dans l'économie locale ainsi que sur l'évaluation des potentiels de développement ferroviaire et des aménagements nécessaires. Ces travaux ont été présentés au comité de pilotage et font l'objet d'une restitution auprès des instances régionales et des services de l'État.

Fret urbain

Dans l'agglomération paloise, les travaux ont davantage porté sur les problématiques de livraisons en ville et de « gestion du dernier kilomètre » en lien avec le Plan de Déplacements Urbains. A la demande de la CAPP et du SMTUPP, il s'agissait ainsi d'améliorer la connaissance des échanges et des flux par le biais de la préparation d'une enquête auprès des transporteurs locaux et des logisticiens du territoire dans la perspective d'évaluer l'opportunité de constituer une plateforme mutualisée. ■



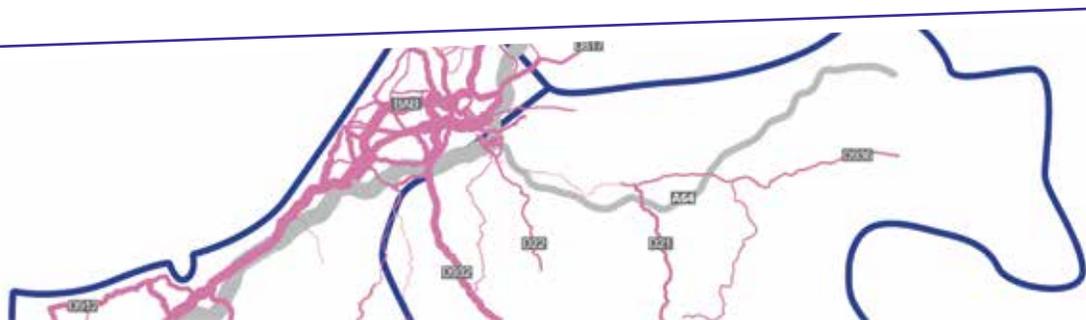
REPÈRES

Mission : A1a - Schéma local
Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat
Chef de projet : Marc Trinqué
Jours d'étude : 95

Mission : A1b - Fret urbain
Partenaire(s) Pilote(s) : SMT
Chef de projet : Marc Trinqué
Jours d'étude : 41



L'activité logistique multimodale « rail-route » est l'une des spécificités du Centre Européen du Fret de Mouguerre



Enquêtes mobilités littorales estivales : extrait de la carte représentant les charges de trafics du réseau routier (trafic journalier ouvré) du 03 au 18 août 2015 de Moliets à Hendaye

A3 - MOBILITÉS LITTORALES ESTIVALES

Sous l'égide des collectivités, de l'État et de l'ADEME, l'AUDAP poursuit l'exploitation de l'enquête mobilité estivale présente (ensemble des publics présents) réalisée en 2015. Les travaux 2016, ont porté plus particulièrement sur le traitement des données et l'exploitation des résultats de l'enquête à l'échelle des périmètres de coopération de la bande littorale du sud Pays Basque au sud Landes.

Ces traitements concernent également les enquêtes de circulation complémentaires menées pour le STACBA sur le périmètre du Syndicat des transports Côte Basque-Adour en lien avec le Plan de Déplacements Urbains. Ces enquêtes réalisées en août et en octobre visent à préciser la situation en matière de mobilité en haute et basse saisons. Le traitement de « l'enquête cordon » a permis par ailleurs de cerner l'origine et la destination des flux qui entrent et qui sortent de l'agglomération en 7 points clés du territoire.

L'AUDAP a également réalisé des mesures de temps de parcours dont les résultats ont été exploités et communiqués. Elle a aussi expertisé les possibilités de croisement des informations issues de l'enquête mobilité estivale avec les données « mobile » disponibles auprès d'Orange.

La production de l'ensemble de ces premiers résultats a fait l'objet d'un rapport technique et de plusieurs phases de restitution auprès du partenariat (COPIL, séminaire et conférence de presse...) permettant une première mise en partage d'enjeux pour la définition d'une stratégie mobilité littorale en 2017. ■

REPÈRES

Mission : A3 - Mobilités estivales
Traitements des données, rapport de base

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Romain Mathey

Jours d'étude : 304



Une conférence de presse « enquêtes mobilités estivales » a été organisée le 30 juin à Bayonne

A4 - MASSIF PYRÉNÉEN : ACCESSIBILITÉ, MOBILITÉ

Cette mission, nouvelle en 2016, a été lancée à l'initiative du commissariat de Massif. Elle s'inscrit dans le prolongement de la révision du schéma d'aménagement inter-régional du Massif approuvé en 2013 pour la réalisation d'un plan de déplacements sur le massif des Pyrénées. Cette mission constitue une première collaboration de l'AUDAP avec les agences d'urbanisme de Toulouse et de Perpignan, dans laquelle l'AUDAP est chef de file. Elle est en 2016, une première étape d'un travail visant à élaborer des propositions sur : la grande accessibilité au Massif, les connexions vers les villes de piémont, et les mobilités au cœur de Massif, les mobilités alternatives de proximité dans le cadre des objectifs de transition énergétique. Cette première étape vise à objectiver la situation actuelle dans le cadre d'un bilan forces/faiblesses.

L'exercice tant de production que d'animation autour de cette phase de diagnostic a donné lieu à l'organisation de deux COTECH associant l'ensemble des représentants de l'État, des deux Régions et des six Départements ainsi que d'un comité de pilotage avec la commission permanente du Massif. Un rapport et une note de synthèse ont été produits et des ateliers de travail ont été tenus par territoire d'intervention des Agences, associant les acteurs socio-économiques et les élus pour la mise en partage et la recherche de solutions). L'élaboration d'un livre blanc des Mobilités, contribution à l'élaboration des SRADDET constitue l'objectif de la mission pour 2017. ■

↘ REPÈRES

Mission : A4 - Massif pyrénéen : accessibilité, mobilité

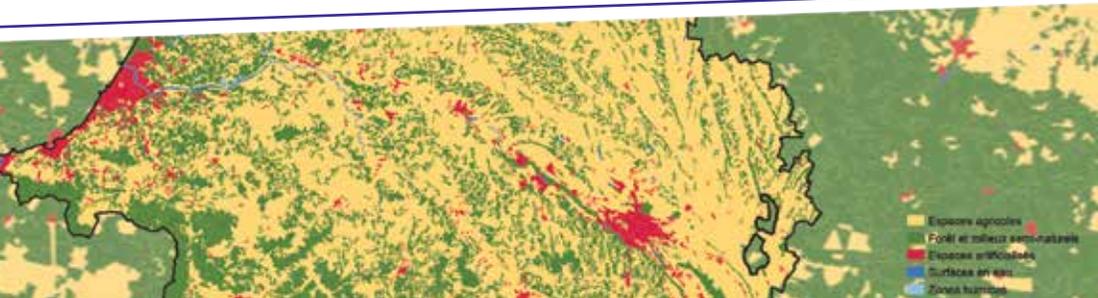
Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Romain Mathey

Jours d'étude : 67



Organisation des infrastructures de transport et des projets - Massif Pyrénéen (partie Ouest)



Carte de l'occupation des sols en Région Nouvelle-Aquitaine en 2012 : Zoom sur le département des Pyrénées-Atlantiques.

B / CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES

B1 - ÉLABORATION DES PLUI

Agglomération Côte Basque-Adour

En 2014, l'Agglomération Côte Basque-Adour s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUi. Dans ce cadre, la collectivité a confié une mission complète d'assistance à maîtrise d'ouvrage mais également de production de différents éléments pour l'élaboration du diagnostic territorial et la préparation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Ainsi, après une année 2015 consacrée à l'établissement d'éléments clés de diagnostic (potentiels de densification, consommation foncière, prospective démographique...), l'AUDAP s'est mobilisée pour apporter au maître d'ouvrage de nouveaux éléments de connaissance et d'aide à la décision, relevant de champs aussi variés que la mobilité et le stationnement ou l'urbanisme commercial. Ils ont été remis en perspective dans le cadre d'un document formalisant un premier «diagnostic socio-économique» du territoire, qui pourra s'adapter en fonction de l'évolution du projet.

L'année 2016 a également été mise à profit pour tracer les lignes fortes du PADD. Celles-ci ont été débattues le 21 décembre en Conseil d'Agglomération. Par ailleurs, au côté de la maîtrise d'ouvrage, l'AUDAP a pris une part active au chantier d'animation et de restitution du débat politique et technique. L'agence d'urbanisme a participé à de nombreux cercles de travail et de présentations/débats ainsi qu'aux travaux de rédaction : comités de pilotage et de coordination, ateliers d'échanges avec les services de la Communauté d'agglomération et des communes, réunion publique, etc.

REPÈRES

Mission : B1a - PLUi ACBA : AMO
Partenaire(s) Pilote(s) : ACBA
Chef de projet : Cyril Loustau
Jours d'étude : 180

Mission : B1b - PLUi ACBA :
 Production
Partenaire(s) Pilote(s) : ACBA
Chef de projet : Cyril Loustau
Jours d'étude : 96

Ces travaux seront poursuivis à périmètre constant dans le cadre renouvelé de la Communauté d'agglomération Pays Basque. ■

B1 - ÉLABORATION DES PLUI

Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

L'engagement de l'élaboration du PLUI en 2016 par l'Agglomération paloise a engendré une importante mobilisation de l'AUDAP. L'accompagnement auprès de la collectivité a porté sur la nécessaire participation au pilotage d'un dispositif complexe : préparation, organisation de la production, animation et restitution des travaux, coordination des très nombreux intervenants...

En termes de production, un diagnostic territorial a été réalisé et partagé avec les élus sous la forme d'ateliers de travail alimentés et animés par l'AUDAP à un rythme soutenu (expertises, supports de présentations, cartographie...). L'intégration des Communautés de communes du Mieux de Béarn et de Gave et Coteaux dans la future agglomération a nécessité d'élargir en cours d'année les ateliers de travail aux élus des 31 communes. Cette modification de périmètre a entraîné un investissement important afin de disposer d'un socle de connaissances pertinent à la bonne échelle.

Un « portrait de territoire » a été présenté et débattu avec les différents groupes techniques et politiques dans la perspective de l'élaboration d'un PADD en mars 2017. Les échanges ont ainsi porté sur des problématiques stratégiques : projections démographiques, enveloppes de développement, occupation des sols et potentiels fonciers, habitat, armature territoriale... Ces travaux ont conduit également à l'identification d'enjeux spécifiques par secteurs géographiques.

Mieux de Béarn

Concomitamment, l'AUDAP a accompagné la Communauté de communes du Mieux de Béarn dans l'élaboration de son PLUI en assistance à maîtrise d'ouvrage, production de contenus et animation : commissions de travail, ateliers, élaboration du diagnostic, suivi du bureau d'études environnement, analyse de la consommation foncière, définition des enjeux, etc.

REPÈRES

Mission : B1a - PLUI CAPP : AMO
Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP
Chef de projet : Anne-Sophie Lefetz
Jours d'étude : 180

Mission : B1c - PLUI CAPP :
Production parc vacant, voc, parc social, territoire numérique
Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP
Chef de projet : Anne-Sophie Lefetz
Jours d'étude : 234

Mission : B1d - PLUI Mieux de Béarn :
AMO, Production, Animation
Partenaire(s) Pilote(s) : CCMIEY
Chef de projet :
Maylen Thoumire-Alcelay
Jours d'étude : 240

Les démarches d'élaboration de PLUI ont été unifiées avec l'Agglomération paloise avant la fusion des intercommunalités pour produire un PADD commun. L'AUDAP a accompagné les élus de la Communauté de communes dans la production d'un « document d'ambitions » propre au Mieux de Béarn concernant le développement et l'aménagement de leur territoire. Il propose des pistes de projet pour le futur PLUI de l'agglomération tout en précisant les sujets d'enjeux prioritaires pour les élus du Mieux. ■



Atelier de travail lors de la commission PLUI & enjeux du Mieux de Béarn en juin 2016

B1 - ÉLABORATION DES PLUI

Les Communautés de communes des Luys en Béarn et de Ousse-Gabas ont toutes les deux pris la compétence urbanisme et prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Elles ont par ailleurs souhaité adhérer à l'AUDAP et se faire accompagner dans un cadre pluriannuel pour l'élaboration de leur PLUi. L'agence d'urbanisme a ainsi été sollicitée en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage et dans une moindre mesure, en tant que maître d'œuvre de certaines pièces du dossier.

L'année 2016 a ainsi permis d'accompagner les maîtrises d'ouvrage sur l'élaboration de cahier des charges, dans l'analyse des offres et le choix des prestataires ainsi que sur la bonne conduite de la démarche : formulation d'avis et conseils techniques et/ou administratifs vis-à-vis des documents d'animation et de production réalisés par les bureaux d'études missionnés par exemple...

Ayant développé les outils communs nécessaires dans le cadre de l'Observatoire partenarial, l'AUDAP a réalisé pour ces deux Communautés de communes, les études indispensables pour répondre aux obligations réglementaires concernant :

- l'analyse de la consommation foncière des 10 dernières années,
- l'identification des espaces « denses » et/ou mutables,
- la connaissance des espaces de biodiversité (indice de potentialité écologique).

L'ensemble de ces travaux a été versé dans le diagnostic territorial qui a été partagé et validé par les élus en décembre 2016. ■

REPÈRES

Mission : B1e - PLUI Luys en Béarn : AMO, production
Partenaire(s) Pilote(s) : CCLUYS
Chef de projet : Pascal Gasc
Jours d'étude : 95

Mission : B1f - PLUI Ousse Gabas : AMO, production
Partenaire(s) Pilote(s) : CCOusse
Chef de projet : Pascal Gasc
Jours d'étude : 75



Évolution de l'artificialisation des sols sur la Communauté de Communes des Luys-en-béarn entre 1998, 2005 et 2015

B2 - RÉVISION SCOT CASPB

L'AUDAP accompagne l'Agglomération Sud Pays Basque dans la révision de son SCoT. L'agence d'urbanisme assure une assistance auprès de la maîtrise d'ouvrage formulant des propositions d'orientations sur la conduite de la démarche et l'animation du dispositif de travail, ainsi que des avis techniques sur les travaux des bureaux d'études mobilisés.

Cette implication s'est traduite par des interventions dans les commissions et ateliers (présentation, rédaction de documents, etc.). L'AUDAP a apporté ses compétences techniques sur les problématiques abordées (mobilité, habitat, environnement...). Elle a mis à disposition sa connaissance du territoire ainsi que les méthodologies et différentes données nécessaires à la réalisation des études : potentiels de densification, évolution de la consommation foncière, etc.

L'AUDAP a pris en charge l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en lien avec les services afin qu'il puisse être débattu dans les délais réglementaires. L'AUDAP a ainsi rencontré la majorité des communes, travaillé avec le bureau de l'Agglomération et la commission SCoT. L'AUDAP a rédigé le PADD en assurant la transversalité avec l'ensemble des autres démarches engagées (projet d'agglomération, plan climat, etc.) et l'articulation avec les autres échelles territoriales (Pays Basque français et espagnol, Département et Région Aquitaine).

Le débat s'est tenu le 15 décembre 2016, les élus s'accordant sur les principales orientations et marquant leur volonté de poursuivre la démarche. L'AUDAP a présenté le projet avec les élus en réunion publique et lors d'une rencontre avec les personnes publiques associées. ■

REPÈRES

Mission : B2 - AMO, analyse foncière, typologie urbaine
Partenaire(s) Pilote(s) : CASPB
Chef de projet : Hélène Larralde
Jours d'étude : 145



Organisation de l'armature urbaine de l'Agglomération Sud Pays Basque, illustration de principes

B3 - CCPO : ACCOMPAGNEMENT SCHÉMA DE MOBILITÉ / B4 - CCPO : BILAN / EVALUATION SCoT

L'AUDAP a finalisé en 2016 le bilan/évaluation du SCoT de la Communauté de communes du Piémont Oloronnais. Ce bilan a permis à la collectivité de débattre dans les délais prescrits par la loi, soit 10 ans maximum après l'approbation du SCoT.

L'élaboration du bilan a été l'occasion de confronter la réalité des évolutions du territoire aux objectifs qui avaient été définis dans le document d'orientations générales en matière de mobilité, de développement urbain et d'environnement, notamment.

La démarche a permis de travailler sur la méthode d'évaluation de ce type de document. Le bilan a pu être réalisé grâce aux outils de suivi mis en place par l'AUDAP dans le cadre de l'observatoire partenarial et les nombreux indicateurs qui en découlent : recellement des documents d'urbanisme, dynamiques démographiques, évolution de l'occupation du sol, etc.

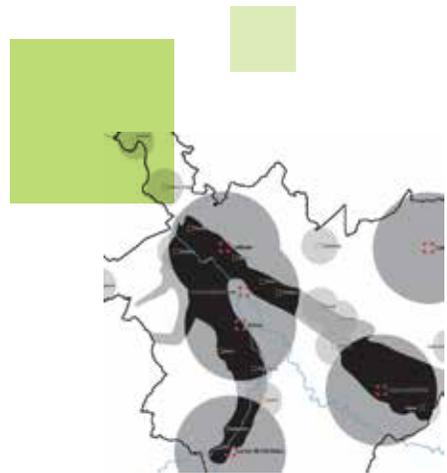
L'AUDAP a réalisé un document de synthèse et mis en partage les analyses réalisées avec les services de l'État et les élus de la CCPO. L'AUDAP a participé à la rédaction des éléments de conclusions de la délibération. Le bilan a reçu une validation à l'unanimité du conseil communautaire.

Concomitamment, l'AUDAP a poursuivi le travail de mise en œuvre d'actions du SCoT inscrites au « contrat d'axe » avec la Région. La définition des itinéraires cyclables a été poursuivie après présentation de proposition aux maires de la CCPO. Des visites terrain ont été préparées mais ont dû être annulées pour des questions matérielles. En parallèle, l'Agence a avancé sur le plan d'actions et la question des services de mise à disposition de vélos. ■

REPÈRES

Mission : B3 - Accompagnement schéma de mobilité
Partenaire(s) Pilote(s) : CCPO
Chef de projet : Fañch Ruellan
Jours d'étude : 12

Mission : B4 - Bilan / Evaluat SCoT
Partenaire(s) Pilote(s) : CCPO
Chef de projet : Marc Trinqué
Jours d'étude : 48



Géographie préférentielle du vélo utilitaire sur la Communauté de Communes du Piémont Oloronnais

B5. CCPN : LIENS URBANISME ET MOBILITÉS

Après avoir cartographié les potentiels fonciers du Pays de Nay et les avoir comparés aux objectifs de consommation foncière du SCoT - calculés selon la méthode AUDAP – un potentiel de 100 ans a été identifié.

Cette approche cartographique a permis de montrer un certain nombre de secteurs stratégiques à prioriser au regard des orientations du SCoT ainsi que des pistes de travail pour harmoniser le développement urbain et les orientations du SCoT appliquées notamment à un « site test » sur la commune de Pardies – Piétat.

L'exercice devait être réalisé et affiné sur d'autres sites spécifiques pour y proposer des interventions permettant d'optimiser les projets d'urbanisme et de transport. La réunion CoTech, qui devait avoir lieu avec les élus fin 2016, afin de choisir ces sites, a été reportée par la CCPN pour 2017. La mission devrait se poursuivre sur 2017.

La démarche de Schéma cyclable a été suivie par différents temps techniques et politiques qui ont permis de préciser les itinéraires et d'affiner le plan d'actions. ■

REPÈRES

Mission : B5 - Liens Urbanisme et Mobilité

Partenaire(s) Pilote(s) : CCPN

Chef de projet :

Antonia Garcia-Lancesseur

Jours d'étude : 38



*Le vélo aujourd'hui
dans le Pays de Nay : les
itinéraires de loisirs*

B6 - ENVIRONNEMENT / ÉCOLOGIE / EAU : TRADUCTION SRCE ET SDAGE, RNR / C10 - ENVIRONNEMENT / CLIMAT / ÉNERGIE : INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMAT/ÉNERGIE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'AUDAP a été impliquée à de multiples démarches environnementales, participant ainsi de la mise en cohérence et synergie des travaux.

Sur l'articulation entre le Schéma Régional de Cohérence Écologique et les SCoT, dans la perspective d'interprétation et de traductions partagées, l'AUDAP a produit les notes problématiques nécessaires à la mobilisation des partenaires concernés et finalise un document commentant la prise en compte et l'élaboration des TVB dans les PLUi sur la base d'exemples locaux illustrés.

L'agence participe également aux travaux de la Région sur la préservation et la valorisation de la réserve naturelle d'Arcangues (analyses urbaines et foncières, articulation avec les acteurs et documents d'urbanisme...). L'AUDAP participe aux comités de gestion des réserves.

Par ailleurs, l'AUDAP est intervenue dans les travaux des SAGE Adour Aval et Côtier Basque. Elle a aussi contribué à la prospective engagée par l'institution Adour « démarche Adour 2050 ». L'AUDAP a en outre travaillé avec l'AEAG à l'élaboration d'un cahier des charges d'études pour la réalisation du guide « eau et urbanisme » en lien avec le SDAGE/PGRI et mobilise le partenariat local.

L'AUDAP s'est également investie sur les projets énergétiques et climatiques dans les politiques publiques en réalisant notamment un travail de benchmark visant à identifier des actions possibles et transversales entre PCAET et documents de planification. Elle a participé au suivi du PCAET de l'agglomération paloise ainsi qu'à une formation sur l'intégration des enjeux énergétiques et climatiques dans les PLUi dispensée par le CAUE 64. ■

REPÈRES

Mission : B6 - Traduction SRCE et SDAGE, RNR

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Cécile Gallato

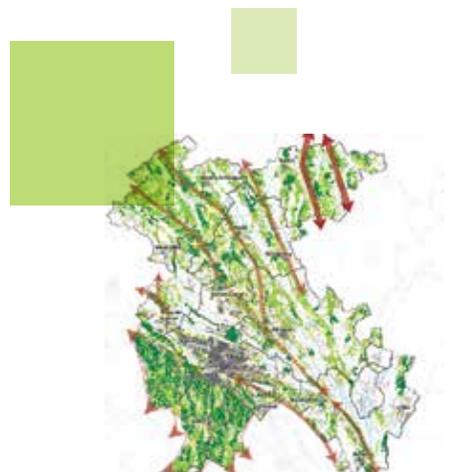
Jours d'étude : 92

Mission : C10 - Intégration des enjeux climat / énergie dans les politiques publiques

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Cécile Gallato

Jours d'étude : 34



Indice de potentialité écologique et corridors terrestres du projet écologique du SCoT du Grand Pau

B7 - CRA : PAC DES POLITIQUES RÉGIONALES (PPA SCOT) / E9 - CRA : APPUI AUX DISPOSITIFS RÉGIONAUX D'OBSERVATION

L'AUDAP accompagne la Région dans la construction d'outils au service de l'ensemble des territoires.

Ainsi, l'AUDAP et l'A'urba ont travaillé à la réalisation d'un « porter à connaissance » de la Région en sa qualité de Personne Publique Associée à l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale afin que ses politiques publiques puissent être intégrées dans les documents de planification.

Les travaux réalisés ont identifié les domaines croisés entre besoins des SCoT et compétences de la Région. En 2016, les fiches relatives à la mobilité et au tourisme ont été produites en lien avec les services régionaux. La restructuration des services a néanmoins conduit à mettre en attente la réflexion.

L'AUDAP accompagne également la Région dans le développement et la structuration de ses outils d'observation. Elle a ainsi participé à l'organisation du club des observatoires de l'année intitulé « Identifier le foncier mobilisable dans le tissu urbain ». Cet appui a porté en 2016 sur :

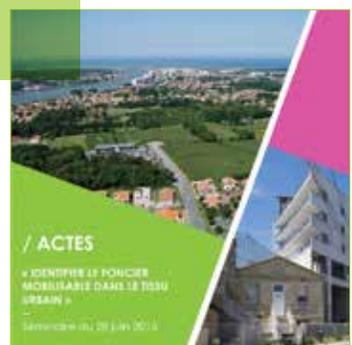
- la préparation des rencontres régionales et d'une journée d'échanges,
- la production / présentation d'éléments d'identification des potentiels fonciers avec l'EPFL Pays Basque,
- l'animation d'un atelier

La Région a souhaité réaliser un fascicule synthétisant les débats de la journée. L'AUDAP a construit la trame de ces « Actes du Club des observatoires », participé à la synthèse et la relecture définitive du document qui a été diffusé à l'ensemble des participants et membres du club. ■

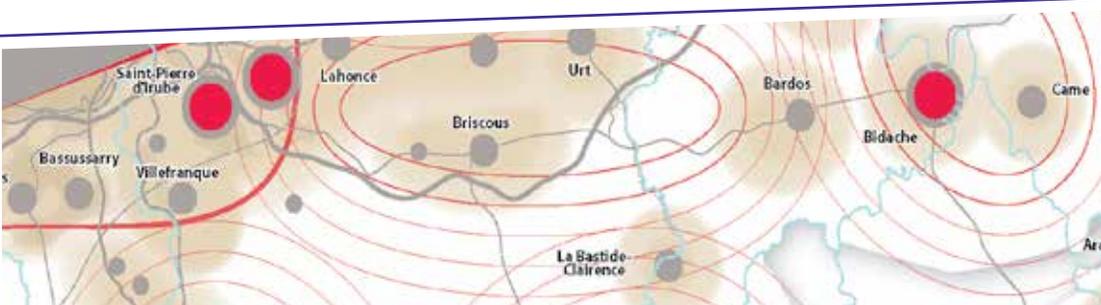
REPÈRES

Mission : B7 - CRA : mémento des politiques régionales (PPA SCoT)
Partenaire(s) Pilote(s) : CRA
Chef de projet : Pascal Gasc
Jours d'étude : 25

Mission : E9 - CRA : Appui aux dispositifs régionaux d'observation
Partenaire(s) Pilote(s) : CRA
Chef de projet : Didier Bésingrand
Jours d'étude : 29



Le 8^{ème} club des Observatoires « Nouvelle-Aquitaine » a eu lieu le 28 juin sur le thème de l'identification du foncier mobilisable dans le tissu urbain. L'AUDAP a coproduits les actes avec la Région Nouvelle-Aquitaine



Extrait de l'armature urbaine du SCoT de l'Agglomération de Bayonne et du sud des Landes

C / METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES

C1 – CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES SCOT

L'AUDAP accompagne le SMBSL dans la mise en œuvre du projet. Cet accompagnement a porté en 2016 sur la problématique des centralités et le dialogue avec les territoires voisins sur des enjeux partagés.

Les travaux réalisés ont permis d'identifier les centralités urbaines du territoire telles que définies dans le SCoT, considérant des typo-morphologies. Un livret de 8 pages a été produit. Un appel à projets vise à mettre en œuvre des actions concrètes de constitution des centralités. Le processus d'élaboration d'un cahier des charges a été relancé associant l'AUDAP, l'État, le Département des Pyrénées-Atlantiques, l'EPFL Pays Basque ainsi que les CAUE 64 et 40.

Par ailleurs, le SMSCOT a mis en place un dispositif de dialogue interterritorial afin de partager et d'envisager des actions sur des problématiques d'aménagement et de développement du territoire (mobilité, habitat,...) dépassant les limites institutionnelles classiques et pour lesquelles les territoires de projets sont estimés en interdépendance. En 2016, sur la thématique « mobilité/aménagement », l'AUDAP a travaillé à la finalisation d'un diagnostic. Les contenus ont été présentés dans le cadre d'une Conférence des territoires créée pour la conduite du dialogue interterritorial.

Concernant l'habitat, une réflexion est engagée à l'échelle du SCoT BSL et avec l'ensemble de ses EPCI. L'AUDAP a mis en partage un panorama des tendances observées dans le territoire du SCoT et des évolutions constatées par rapport aux orientations et objectifs du projet. ■

REPÈRES

Mission : C1a - Contribuer à la mise en œuvre des SCoT SMBSL : centralités et projets urbains

Partenaire(s) Pilote(s) : SMBSL

Chef de projet :

Antonia Garcia Lancesseur

Jours d'étude : 20

Mission : C1b - Contribuer à la mise en œuvre des SCoT SMBSL : accompagnement SCoT BSL

Partenaire(s) Pilote(s) : SMBSL

Chef de projet : Pascal Gasc

Jours d'étude : 35

C1 – CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES SCOT

Dans la perspective de mettre en œuvre sur le territoire les orientations du SCoT du Grand Pau concernant « l'armature verte, bleue et jaune » l'AUDAP a développé une méthode d'identification des potentiels écologiques des espaces naturels, agricoles et forestiers dite « Écologie des Paysages ». Elle a travaillé à préciser la dimension écologique du projet, et plus exactement ses corridors écologiques terrestres.

La méthode développée s'appuie sur des expériences conduites par d'autres agences et sur la mise à disposition des données d'occupation du sol (OCS) de la Région Aquitaine (millésime 2009). Cette méthode a été testée sur un territoire du SCoT et les résultats obtenus ont permis de confirmer son applicabilité et sa reproductibilité.

Un document méthodologique a été élaboré, diffusé et présenté dans le cadre d'un séminaire avec les élus. Les résultats obtenus ont été mis à profit des EPCI, notamment dans le cadre de l'élaboration des PLUI du Miey et des Luys en Béarn ainsi que celui de Ousse-Gabas.

Par ailleurs, l'AUDAP a continué la construction des indicateurs de suivi du SCoT (T0) tel que souhaité après l'approbation du document d'urbanisme. Ces indicateurs ont porté sur le suivi des orientations visant à « Mettre en œuvre l'évolution du modèle de développement » après celles concernant la mise en œuvre de l'armature urbaine et rurale. ■

↙ REPÈRES

Mission : C1c - SMGP : TVBJ
(corridors terrestres)
Partenaire(s) Pilote(s) : SMGP
Chef de projet : Pascal Gasc
Jours d'étude : 55

Mission : C1d - SMGP : Indicateurs
de suivi du projet
Partenaire(s) Pilote(s) : SMGPSCOT
Chefs de projet : Pascal Gasc
Jours d'étude : 50



Exemple de trame verte urbaine, le parc Beaumont au cœur de la ville de Pau

C2 - CD64 : EVALUATION DE LA POLITIQUE HABITAT

L'AUDAP accompagne le Conseil départemental dans ses dispositifs de suivi et d'évaluation de sa politique en matière d'habitat. En 2016, l'agence d'urbanisme a ainsi bâti et réalisé une enquête qualitative auprès de l'ensemble des élus et acteurs de l'habitat sur le territoire du Département. L'AUDAP a préparé et animé un séminaire permettant de mettre en perspective les premiers éléments et de restituer les contenus de l'enquête.

Un document synthétique a été produit portant sur les principaux éléments d'évaluation. Cette mission se poursuit tel que prévu dans le cahier des charges afin de compléter l'analyse sur l'ensemble de l'activité de l'année 2016.

Par ailleurs, pour disposer d'éléments complémentaires fiables sur l'habitat, l'AUDAP a réalisé un diagnostic des bases de données sur l'habitat privé notamment afin d'optimiser les saisies et les traitements. Ce diagnostic conduit auprès des membres du service a permis d'identifier les faiblesses relatives à la saisie des données et à l'usage des fichiers. Plusieurs rencontres entre les usagers de l'outil et l'AUDAP ont permis d'adapter au mieux le support de travail numérique de l'habitat privé.

En outre, un regard a été porté sur l'occupation du parc locatif communal conventionné pour apporter des premiers éléments d'analyse. La mission a été suspendue par le Conseil départemental à l'automne 2016. ■

REPÈRES

Mission : C2 - Évaluation de la politique habitat

Partenaire(s) Pilote(s) : État/CD64

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 85



Extrait de la carte sur le nombre de logements existants et financés par le Département entre 2011 et 2015

C3 – PORT DE BAYONNE : SUIVI DES ACTIONS DU SDA

Suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement du Port de Bayonne, la Région souhaite définir, avec ses partenaires locaux, une charte d'accueil des entreprises dans les espaces portuaires. L'AUDAP anime le tour de table et rédige le document. Les différentes séances de travail avec les acteurs concernés (Région, Départements 64 et 40, ACBA, CC du Seignanx, CCI, communes, Syndicat du SCoT) ont permis d'arrêter sur le plan technique les grands principes d'organisation de l'implantation d'entreprises en domaine portuaire, sur le plan économique, foncier, environnemental, urbain... Ce travail technique a abouti en 2016 à une proposition élaborée par les collectivités. Le Comité Stratégique Territorial a validé la mise en place d'un Comité de pilotage *ad hoc* pour débattre entre élus de la proposition de charte.

La définition de la charte d'accueil s'accompagne de cahiers de recommandations par secteur, l'objectif étant d'affirmer le caractère urbain et les richesses environnementales du port.

L'AUDAP a présenté des premières pistes de travail sur le secteur Saint-Bernard, déclinables sur les autres secteurs portuaires. L'enjeu partagé est d'élaborer des documents réalistes dans leur mise en œuvre. Il est de fait recherché une réflexion qui permettra une traduction dans les PLUi (OAP, règlement, etc.), alliant niveau d'exigence qualitative acceptable au regard des contraintes d'exploitation et des incertitudes de dimensionnement des futurs installations. ■

REPÈRES

Mission : C3a - Port de Bayonne :
Charte d'accueil
Partenaire(s) Pilote(s) : CRA
Chef de projet : Nicolas Gestas
Jours d'étude : 50

Mission : C3b - Port de Bayonne :
Cahier de recommandations par secteur
Partenaire(s) Pilote(s) : CRA
Chef de projet :
Antonia Garcia-Lancesseur
Jacque Le Roux
Jours d'étude : 27



Port de Bayonne, secteur Saint Bernard : les enjeux d'aménagement

C4 – APPUI À LA RÉVISION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES PDU

L'AUDAP accompagne l'agglomération paloise dans le cadre de ses politiques de mobilité.

Ainsi, dans la perspective de la finalisation du Plan de Déplacements Urbains, le travail de spatialisation du projet effectué dans l'année a permis d'aboutir au projet global de mobilité à l'horizon PDU. Une série d'ateliers de travail avec un groupe restreint d'élus a été préparée et tenue dans la perspective d'une finalisation effective en 2017.

Participant de cette stratégie d'organisation des déplacements alternatifs à la voiture (ville de proximité, études de stationnement, schéma cyclable...), les travaux sur les pistes cyclables ont essentiellement concerné le territoire de la ville de Pau. Des itinéraires ont été identifiés. Des aménagements types ont été proposés.

De même, la recherche d'articulation entre urbanisation et axes de transports collectifs s'est poursuivie. L'analyse visant à passer d'une vision de « tube » à une logique de « projet urbain » a été réalisée à l'aide d'une série de travaux, d'analyses d'indicateurs, etc. A la demande du SMTUPPP et de la CAPP, un regard particulier a été porté sur la partie ouest du tracé.

En outre, dans le cadre de ses missions d'observation des politiques de mobilité, l'AUDAP a accompagné spécifiquement le SMTUPPP sur la mise à jour de son outil de modélisation des flux. Cette mission spécifique a permis la réalisation des matrices de données socio-économiques socles selon 2 scénarii : fil de l'eau et application du SCoT. ■

REPÈRES

Mission : C4a - Agglo paloise : finalisation PDU
Partenaire(s) Pilote(s) : SMTUPPP
Chef de projet : Sébastien Grandjean
Jours d'étude : 62

Mission : C4c - Agglo paloise : Schéma cyclable, ville des proximités, étude des pratiques de stationnement
Partenaire(s) Pilote(s) : SMTUPPP
Chef de projet : Sébastien Grandjean
Jours d'étude : 40

Mission : D1 - Agglo paloise : Articulation, urbanisation et axes TC
Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP/ SMTUPPP
Chef de projet : Sébastien Grandjean
Jours d'étude : 37

Mission : E6 - Observatoire des politiques de mobilité
Partenaire(s) Pilote(s) : SMTUPPP
Chef de projet : Sébastien Grandjean
Jours d'étude : 26



Voie verte à Pau

C4 – APPUI À LA RÉVISION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES PDU

L'AUDAP accompagne l'Agglomération Bayonnaise dans la mise en œuvre de politiques de mobilité et l'articulation avec le développement urbain, notamment en lien avec l'élaboration du PLUi.

Ainsi une réflexion a été conduite sur la hiérarchisation des voiries et la définition d'une typologie dans le cadre de nombreux échanges. Le projet présenté aux élus doit être validé. La commune de Boucau qui souhaite s'engager dans un plan de circulation s'est saisie du sujet. Des temps de travail ont permis de partager les résultats du groupe de travail et de les confronter à la vision des élus ainsi et à la connaissance terrain. La démarche devrait se poursuivre par un travail sur les aménagements adaptés aux typologies de voies retenues.

Les travaux ont également porté sur la prise en compte du stationnement, élément obligatoire des PLUi en articulation avec le PDU. Plusieurs temps d'échange ont été consacrés à la recherche de cette articulation. En matière de déplacements cyclables et dans le cadre du « plan vélo », l'AUDAP a accompagné le STACBA sur la question des services et la réalisation d'une carte de communication.

Par ailleurs, dans un souci de déclinaison du PDU, un travail de sectorisation a été conduit de manière informelle sur un processus de travail et de premiers éléments de diagnostic. Parallèlement, en lien avec les évolutions institutionnelles, un travail de préfiguration du schéma de mobilité Pays basque a été engagé avec la réalisation d'un recueil de cartes des offres et des pratiques de mobilité. ■

REPÈRES

Mission : C4b - Agglo bayonnaise : Articulation politique mobilité / PLUi, hiérarchisation des voies, PDU de secteurs...

Partenaire(s) Pilote(s) :
STACBA / ACBA

Chef de projet : Fañch Ruellan

Jours d'étude : 148



Mobilité au Pays basque :
Extrait de la carte sur le nombre
d'échanges domicile - travail

C5 – MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'URBANISME COMMERCIAL PALOISES

L'AUDAP participe de la mise en œuvre des politiques publiques de la CAPBP et du SMGP en matière de développement et d'aménagement commercial, notamment concernant la modernisation et la requalification des grandes zones périphériques.

Les travaux portent sur le cheminement vers la réalisation de plans guide d'aménagement établissant sur ses zones des grands principes d'organisation spatiale et urbaine. Les travaux réalisés ont permis aux élus de se familiariser avec ces espaces et de valider un état des lieux identifiant les enjeux de développement et d'aménagement. Une étude spécifique a été conduite sur la zone de Lescar/Lons pour évaluer et qualifier les capacités d'accueil et de développement commercial révélant un fort potentiel de densification et de renouvellement.

L'AUDAP a également accompagné le territoire dans le suivi de ces politiques d'urbanisme commercial notamment dans le cadre d'un dispositif permettant d'évaluer l'efficacité globale des politiques adoptées sur le tissu commercial et les habitudes de consommation des populations. Vingt-quatre indicateurs ont été retenus pour un suivi annuel. L'AUDAP a bouclé en 2016 l'état initial du suivi des politiques commerciales en produisant le second bloc d'indicateurs.

En parallèle, le réseau technique « commerce » local, regroupant le Grand Pau l'Agglomération, les communes et l'AUDAP se réunit régulièrement afin de débattre des leviers réglementaires mobilisables pour traduire le projet commercial dans le futur PLUi de l'Agglomération. ■

REPÈRES

Mission : C5a - Requalification des ZACOM

Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP/SMGP

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 37

Mission : C5b - Suivi des politiques d'urbanisme commercial

Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP/SMGP

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 38



La ZACOM Lescar Lons, première polarité commerciale du bassin palois

C6 - BASSIN PALOIS : ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHE GPECT

La Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées a initié, en 2015, une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) sur le bassin de vie de Pau, baptisée « Plan Réalité Emploi ». Une démarche GPECT a pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire, adapter les compétences en ressources humaines aux besoins des entreprises, sécuriser les parcours des salariés et améliorer l'accès à l'emploi.

La CAPP a fait appel à l'AUDAP pour capitaliser les différents travaux menés sur le sujet sur le territoire ou à des échelles englobantes. Restituée à la CAPP en janvier 2016, la production réalisée par l'agence d'urbanisme est une synthèse des études et statistiques portant sur l'économie et l'emploi permettant d'initier le dialogue entre les élus et les acteurs socio-économiques.

Elle constitue une base de travail à partir de laquelle les acteurs locaux peuvent construire un diagnostic partagé et mener un travail prospectif sur les besoins liés à l'emploi et à la formation en lien avec le tissu économique. Depuis, la démarche « Plan Réalité Emploi » a su mobiliser le tissu socioéconomique local et développer un programme d'actions en cours de mise en œuvre.

La conduite de cette démarche a confirmé l'intérêt des bases de données capitalisées et suivies par l'AUDAP dans le cadre de ses outils partenariaux. Elle constitue une référence indispensable sur la connaissance des dynamiques économiques à l'œuvre au service des politiques publiques. ■

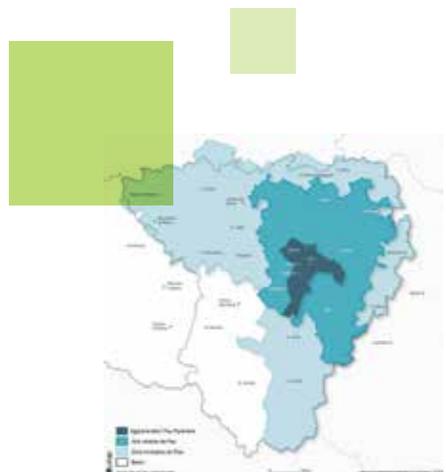
REPÈRES

Mission : C6 - Bassin palois : accompagnement de la démarche GPECT

Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 20



Le bassin de vie de Pau, périmètre de la démarche GPECT

C8 – DÉCHETS ISDI

L'État et le Département se sont appuyés sur l'AUDAP pour les accompagner dans un exercice de communication et de sensibilisation aux problématiques liées aux déchets, notamment suite à l'élaboration du Plan Départemental de Gestion des Déchets du BTP et le constat inquiétant de la non prise en compte de ces problématiques dans les documents d'urbanisme.

Ainsi, l'AUDAP a réalisé un mémento « Déchets, les oubliés de la planification urbaine ». Il a fait l'objet d'un travail préalable de dialogue et d'échanges avec les collectivités et autres syndicats de gestion des déchets ou de SCoT...

La prise en compte de la gestion des déchets dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme est apparue comme un impératif au regard des enjeux sanitaires, environnementaux et même économiques qui y sont associés... Les échanges ont confirmé que les documents d'urbanisme ne font qu'effleurer, voire oublier le sujet.

Signé par le Préfet et les Présidents du Département et de l'AUDAP, il doit faire l'objet d'une large diffusion. Ce document s'adresse aux élus et à leurs techniciens, à ceux qui se consacrent à la planification urbaine et à la gestion des déchets. Il vise à sensibiliser et présente quelques notions qui aideront à mieux articuler politique des déchets et planification urbaine. Cette sensibilisation est d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrit dans les suites de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV)

Ce mémento s'inscrit dans une suite logique afin de mieux traiter cette problématique. ■

REPÈRES

Mission : C8 - Déchets ISDI

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Hélène Larralde

Jours d'étude : 39



Extrait de la carte de localisation des Plateformes de recyclage des déchets inertes (source : Étude Déchets du BTP - Conseil départemental 64)



Le projet de rénovation urbaine du quartier Saragosse : une priorité d'action pour Pau et son agglomération

D / DÉVELOPPER L'URBANISME DURABLE

D2 – APPUI ET COORDINATION DES POLITIQUES DE L'HABITAT

L'AUDAP continue à accompagner les collectivités dans le suivi et la mise en œuvre de leur politique habitat. Elle a ainsi réalisé une étude avec l'ACBA pour affiner la connaissance des niveaux de charges dans le parc locatif social et des logiques les sous-tendant. Une base de données homogénéisée a été produite à partir des éléments fournis par les bailleurs participant à la démarche. Une synthèse leur a été présentée ainsi qu'aux techniciens de l'ACBA.

A Pau, cet appui s'est traduit par la réalisation d'une note synthétique portant sur le bilan final du 2^{ème} PLH 2011-2016, présentant les principaux enjeux de l'Agglomération en matière d'habitat. L'AUDAP a réalisé un bilan de l'ensemble du programme d'actions : moyens mis en œuvre, impact au regard des objectifs, perspectives... Par ailleurs, une 4^{ème} « Lettre de l'Observatoire » a été produite et diffusée sur le marché immobilier (dynamique de construction). Celle-ci a été présentée aux élus de l'Agglomération.

Dans l'agglomération Côte Basque-Adour, les analyses ont porté sur les principales dynamiques territoriales et les dysfonctionnements constatés en matière d'équilibre social de l'habitat. L'AUDAP a assuré une mission d'AMO auprès du service habitat : animation de réunion, accompagnement de la démarche d'élaboration du diagnostic (ateliers, groupes de travail).

↙ **REPÈRES**

Mission : D2a - ACBA : Études logement (PC, charges HLM)
Partenaire(s) Pilote(s) : ACBA
Chef de projet : Déborah Sauvignet
Jours d'étude : 52

Mission : D2b - CAPP : Bilan PLH 2011-2016, accompagnement élaboration PLH 2017-2020
Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP
Chef de projet : Gaëlle Virely
Jours d'étude : 99

Mission : D2c - CC du Seignanx : Bilan à mi-parcours du PLH
Partenaire(s) Pilote(s) : CCSX
Chef de projet : Gaëlle Virely
Jours d'étude : 31

L'AUDAP a également accompagné la Communauté de Communes du Seignanx dans la réalisation d'un bilan à mi-parcours du PLH (rapport pédagogique, analyse de données, support de présentation, etc.). ■

D2 – APPUI ET COORDINATION DES POLITIQUES DE L'HABITAT

Localement, entre 2011 et 2016, deux plans ont été mis en place pour apporter des premières réponses afin d'aider les personnes fragilisées, sans abri ou mal logées, à accéder à des hébergements ou des logements adaptés : le PDALPD (plan départemental d'action pour le logement), piloté conjointement par l'État et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, et le PDAHI (plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion), piloté par l'État.

La loi ALUR a instauré depuis l'obligation de mettre en place le Plan Local d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes défavorisées, fusion des deux précédents plans. La co-maîtrise d'ouvrage a mobilisé l'AUDAP pour cette mission. Dans la perspective de construire le futur Plan, l'État et le Département ont sollicité l'AUDAP pour évaluer les deux plans précédents et identifier des mesures pour répondre à l'objectif de renforcer l'accès au logement.

L'AUDAP a ainsi réalisé un bilan/évaluation quantitatif et qualitatif objectif ainsi qu'un diagnostic synthétique, territorialisé et problématisé sur la thématique du logement et de l'hébergement des personnes en situation de précarité sur le département. L'AUDAP a produit un rapport de bilan des deux plans.

Concernant l'élaboration du futur PDALPD, l'AUDAP a identifié des enjeux et fait des propositions d'orientations en lien avec les acteurs du territoire. Il s'agissait en outre d'élaborer la maquette du futur PDALHPD, à partir des axes stratégiques identifiés dans la phase de diagnostic. ■

REPÈRES

Mission : D2d - Évaluation du PDALPD et du PDAHI : Élaboration du PDAHLPI

Partenaire(s) Pilote(s) : Etat/CD64

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 30



Dans la perspective de construire le futur PDALHPD, l'AUDAP a identifié des mesures pour répondre à l'objectif de renforcer l'accès au logement.

D3 - TOURISME

En 2016, L'AUDAP a travaillé avec les services de Région Aquitaine sur les objets touristiques qui doivent/peuvent être évoqués dans un SCoT. Le travail réalisé a permis de lister par entrée thématique les points d'accroche permettant de mieux intégrer les problématiques touristiques dans l'élaboration des SCoT.

Afin d'illustrer les résultats, une recherche d'expériences a été réalisée permettant de montrer comment des territoires de SCoT se sont emparés de la thématique.

Ces travaux ont été présentés aux services de l'agglomération Sud Pays Basque afin de valider les points de convergence possible. Des pistes de travail à venir ont été abordées et doivent trouver écho dans le cadre des travaux de la Région Nouvelle Aquitaine, tels que le SRADDET. L'AUDAP a présenté ces travaux lors d'une journée d'échange organisée par le GIP littoral.

Concernant le croisement entre tourisme et urbanisme, les travaux ont porté sur la construction d'une armature territoriale tenant compte des réalités touristiques sur le territoire de la Communauté de communes de Nay.

Ce travail a permis d'identifier des polarités touristiques au regard d'une note de « touristicité », de leur offre en lits touristiques ou de leur accessibilité en modes doux. Les sites touristiques ont été appréhendés au regard de leur ancrage territorial et de leur rayonnement. Ces éléments de diagnostic ont servi à proposer 3 scénarios fictifs de projets. Ces scénarios font ainsi la démonstration qu'il est possible d'intégrer les critères touristiques à l'élaboration d'un projet et de les spatialiser. ■

REPÈRES

Mission : D3a -Tourisme et SCoT
Partenaire(s) Pilote(s) : CRA
Chef de projet :
Maylen Thoumire-Alcelay
Jours d'étude : 25

Mission : D3b -Tourisme et
Urbanisme
Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat
Chef de projet :
Maylen Thoumire-Alcelay
Jours d'étude : 35



*Le boulevard des Pyrénées à Pau
Cette longue promenade offre
aux «touristes» un panorama
unique sur les Pyrénées.*

D4 - ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS URBAINS PALOIS

L'Agglomération paloise fait appel à l'AUDAP pour l'accompagner dans sa démarche de renouvellement et de projets urbains.

Concernant le réinvestissement des zones d'activités économiques, la production des compléments de diagnostic sur le Pôle Ouest a permis de dégager une typologie des espaces du secteur d'étude. Sur la base de la méthode déjà travaillée sur les potentiels de réinvestissement des ZAE, des critères permettant d'identifier les secteurs prioritaires d'intervention ont été appliqués aux différents espaces de la ZAE. Cette démarche a permis d'aboutir à 3 secteurs tests. Cette expertise a alimenté le travail d'un bureau d'étude spécialisé missionné par la CAPP sur le volet pré-opérationnel. Un document de synthèse sera réalisé et livré en début d'année 2017.

Par ailleurs, dans le cadre des études préliminaires du secteur sauvegardé, la mission commencée fin 2015 a été terminée dans le courant du 1^{er} trimestre 2016. Les échéances de production initiales ont été raccourcies au regard de l'avancement du passage en commission nationale.

Suite à la présentation du dossier par monsieur François Bayrou, la commission nationale a donné un avis favorable sur la candidature paloise. L'arrêté préfectoral portant création et délimitation du secteur sauvegardé a été signé le 3 mai 2016. Aujourd'hui s'ouvre la 2^{ème} phase d'étude architecturale et urbaine qui doit s'étaler sur plusieurs années. Un Bureau d'Étude doit prochainement prendre en charge ce travail. ■

REPÈRES

Mission : D4a - Renouvellement urbain des zones d'activités économiques

Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP

Chef de projet : Sébastien Grandjean

Jours d'étude : 30

Mission : D4b - Etude préliminaire du secteur sauvegardé

Partenaire(s) Pilote(s) : CAPP

Chef de projet : Mario Audouin

Jours d'étude : 15



Le patrimoine protégé au titre du projet de l'A.V.A.P. : les édifices exceptionnels, les parcs et les jardins

D4 – ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS URBAINS PALOIS

ANRU : Saragosse

Le travail de l'agence d'urbanisme a consisté à accompagner la CAPP dans la réalisation du plan guide du quartier Saragosse. Sur la base du plan de référence tel qu'établi dans le cadre de l'avancement de la démarche de projet, l'AUDAP a poursuivi sa mission d'accompagnement du projet jusqu'au Comité d'Engagement en assurant la production des compléments nécessaires au dossier.

L'agence a participé à deux comités de pilotage et produit les supports utiles à l'animation des temps de concertation citoyenne, politique et technique.

Au terme du protocole de préfiguration, un deuxième temps a permis d'accompagner la collectivité dans l'articulation et la traduction du projet afin d'en assurer la mise en œuvre à court terme dans le respect des exigences fixées par la collectivité et ses partenaires.

L'AUDAP a également articulé le plan guide avec les maîtrises d'œuvre concernées à terme (voiries, espaces verts, SMTU, office palois), en formalisant les principes d'aménagements possibles de certains espaces et en accompagnant les directions dans l'écriture des cahiers des charges de conception. L'AUDAP clôture sa mission sur ce projet début 2017 en mettant en forme l'ensemble des productions dans un document de synthèse, afin d'assurer la cohérence des actions futures avec les principes directeurs du projet initial. ■

↘ REPÈRES

Mission : D4c - Accompagnement des projets urbains palois - CAPP ANRU : Saragosse
Partenaire(s) Pilote(s) : Etat/CAPP
Chef de projet : Marie-Pierre Barré
Jours d'étude : 185



L'avenue de Saragosse, l'épine dorsale du projet ANRU

D6 – CD64 FENICS

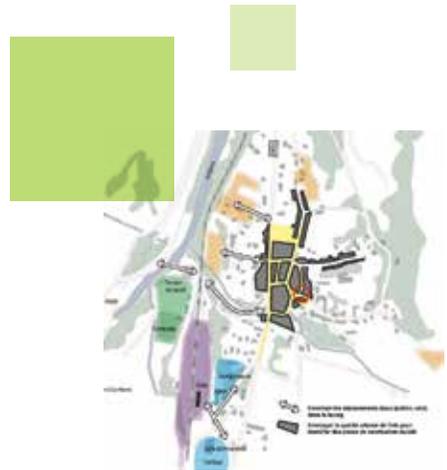
Baptisé FENICS (Filière Économique Nouvelle pour l'Innovation dans la Construction et le Social), ce projet, initié et porté par le Département des Pyrénées-Atlantiques, vise à structurer une filière d'experts dont le rôle consiste, sur 4 territoires pilotes, à analyser les verrous, à faire émerger et à expérimenter des solutions innovantes pour la réhabilitation du bâti ancien dégradé (outils techniques, matériaux innovants, montages juridiques, implication des habitants, etc.).

La finalité du projet est de réunir les conditions de revitalisation des centres-bourgs ruraux en mettant en place un dispositif d'accompagnement des centres-bourgs partenaires. L'AUDAP est mobilisée sur l'évaluation réalisée tout au long du projet intégration sur la constitution d'un « TO » ainsi que sur les outils de connaissance et d'observation du dispositif. L'AUDAP s'est appuyée sur la recherche et le retour d'expérience dans ce type de démarche de « projet urbain ». Ces éléments ont fait l'objet de la production d'un document synthétique posant les grands axes de la stratégie urbaine.

En 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'AUDAP a également animé plusieurs comités techniques et assuré une assistance de maîtrise d'ouvrage auprès du Département des Pyrénées Atlantiques dans le suivi du projet. L'agence d'urbanisme a réalisé des diagnostics territoriaux sur les 4 communes retenues et identifié des enjeux urbains sur les 4 centres-bourgs en expérimentation. L'AUDAP a en outre, accompagné le Département dans une phase de bilan de cette première année de travail. ■

REPÈRES

Mission : D6 - CD64 : FENICS (développement filières économiques)
Partenaire(s) Pilote(s) : CD64
Chef de projet : Marc Laclau
Jours d'étude : 70



Projet FENICS : diagnostic des enjeux urbains pour Bedous

D7 - GROUPE D'ÉCHANGES « EAU – MOBILITÉ »

L'AUDAP a mis en place des groupes d'échanges techniques sur les problématiques de l'eau et de la mobilité.

En 2016, les temps d'animation du groupe « eau et urbanisme », n'ont pu être tenus faute de mobilisation des territoires et des acteurs concernés. L'AUDAP a cependant continué ses investigations sur le sujet et produit un document de synthèse sur ses travaux à disposition de ses partenaires. Elle a apporté son appui à la définition d'un appel à projet de l'AEAG. La mobilisation de l'AUDAP a également porté sur plusieurs interventions en tant d'expert :

- Présentations dans l'atelier du « Club national PLUi » au MEDDED sur eau et urbanisme ;
- Mobilisation à la journée d'échanges élus / techniciens / associations / habitants de Toulouse, éco-quartier Vidhailan, organisée par l'AUAT (déclinaison des principes de gestion intégrée dans les PLUi) ;
- Organisation de l'atelier eau pour la 37^{ème} rencontre de la FNAU.

En matière de mobilité, l'animation a permis la mise en partage des démarches stratégiques engagées concernant notamment le Béarn. Les réflexions ont porté sur l'avancée des démarches de PLUi et l'intégration les problématiques transport, la logistique (grande échelle et zones urbaines), la révision du PDU, l'état des démarches de modélisation des transports... Les participants ont également partagé les premiers travaux diagnostic du Plan de Déplacements du Massif des Pyrénées. En outre, un bilan sur le « Club de la Mobilité » porté par le SMTU PPP, la CCI Béarn et l'ADEME a été partagé. ■

↘ REPÈRES

Mission : D7 - Groupe d'échange «eau/mobilités»

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet :

Antonia Garcia-Lancesseur

Jours d'étude : 47



A la découverte des barthes du Seignanx lors de l'atelier-visit de la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme

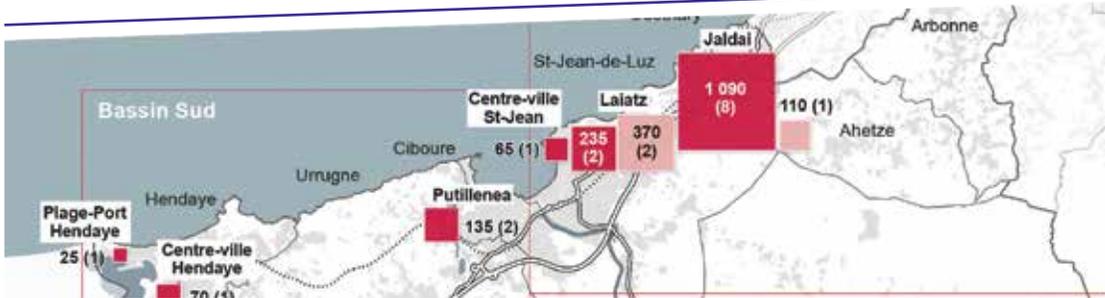
D8 – APPUI AUX SERVICES DES MEMBRES

En complément des missions initialement identifiées et inscrites au programme de travail partenarial 2015, l'AUDAP apporte un appui aux services des membres sur de nombreux projets appelant des interventions diverses en termes d'animation, de production, d'expertise et de conseil.

Le projet d'aménagement de la gare de Bayonne et de son pôle d'échanges multimodal a été relancé fin 2016. L'appui de l'AUDAP s'inscrit dans la définition des bases contractuelles (ex : protocole d'accord partenarial, formalisation des éléments de programme, COTECH, etc.) pour la coordination des 5 maîtrises d'ouvrage concernées par le projet et sa mise en œuvre d'ici 2019 avec l'arrivée du tram'bus à la gare. ■

↙ REPÈRES

Mission : D8 - Appui au service des membres
Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat
Chef de projet : Alain Franck
Jours d'étude : 75



Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque : extrait de la carte sur le stock de bureaux au 1^{er} janvier 2016

E / CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNÉES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

E1 – OBSERVATOIRES DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Dans le cadre de la conduite de leurs politiques publiques, les trois agglomérations du département ont mis en place un outil de suivi de l'état du marché de l'immobilier d'entreprises en s'appuyant sur l'AUDAP.

Si l'OIE de l'Agglomération paloise revêt un format de « simple » présentation auprès des professionnels et de communication interne/externe sur les résultats ainsi que sur l'outil, les deux agglomérations littorales du Sud Pays Basque et Côte Basque Adour ont mis en place des supports spécifiques.

Ainsi, une 4^{ème} édition de la plaquette de communication de l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprises de la Communauté d'Agglomération Côte Basque-Adour a été réalisée. Ces données, construites avec les acteurs du domaine, ont apporté un nouvel éclairage sur le niveau d'adéquation entre l'offre et la demande. L'analyse des locaux commerciaux sera approfondie afin de mieux répondre aux interrogations soulevées dans la perspective d'une meilleure identification de la vacance notamment.

L'Agglomération Sud Pays Basque a également mis en place son outil. L'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprises a effectivement démarré avec succès en 2016 en s'appuyant sur les agences immobilières d'ores et déjà mobilisées dans le cadre des travaux de l'ACBA. Une plaquette de communication a été élaborée par l'AUDAP.

REPÈRES

Mission : E1 - Observatoire de l'immobilier d'entreprise
Partenaire(s) Pilote(s) : CA
Chef de projet : Vincent Escartin
Jours d'étude : 103

Compte tenu de la fusion des agglomérations, des réflexions ont été conduites pour que les deux OIE ne fassent qu'un. Des interrogations demeurent dans le portage tout comme dans la production d'un document communiquant. ■



Centre d'affaires des Lilas à Pau

E2 – OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA VIE COLLÉGIENNE

Le Département assume ses compétences au niveau des collèges publics et notamment sa responsabilité en matière de détermination de ses capacités d'accueil et de définition des secteurs de recrutement. Le département des Pyrénées-Atlantiques compte 48 établissements publics représentant environ 230 000 m² de surfaces bâties, accueillant en moyenne chaque année 21 000 élèves. Il s'est doté d'un outil de gestion et d'aide à la décision avec la création d'un Observatoire de la Vie Collégienne dont l'AUDAP assure le portage technique. Trois missions récurrentes ont été assignées à l'Observatoire de la Vie Collégienne :

- Comprendre les flux de population collégienne,
- Anticiper la population collégienne à moyen et long termes,
- Communiquer ces analyses auprès des acteurs concernés.

Dans la continuité des actions engagées, l'AUDAP a travaillé aux projections de populations collégiennes à partir des données géo-localisées de la rentrée scolaire 2015/2016. Elle a réalisé différents traitements et a également accompagné le Département dans le cadre de la reconduite de la convention avec le Rectorat.

L'AUDAP a également traité les données relatives à la mixité sociale au sein des collèges publics du Département. Un document de synthèse des résultats a été transmis au mois d'octobre. En outre, l'AUDAP a entièrement retravaillé l'outil extranet afin de le rendre plus ergonomique, plus rapide et surtout dans la perspective de le pérenniser en considérant les standards de langage de programmation. ■

REPÈRES

Mission : E2 - Observatoire de la Vie collégienne

Partenaire(s) Pilote(s) : CD64

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 55



Collège Aturri à Saint-Pierre d'Irube

E3 - ACBA : OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Dans la perspective d'avoir un suivi régulier des dynamiques économiques à l'œuvre sur son territoire, l'Agglomération Côte Basque-Adour s'est dotée d'un Observatoire de l'Économie et de l'Emploi. Cet outil d'observation a été pensé en complémentarité avec les dispositifs existants et repose sur un travail multipartenarial engagé entre l'ACBA, la CCI Bayonne Pays Basque et l'AUDAP.

Faisant suite à une première édition couvrant les champs d'observation de l'ensemble des indicateurs constitués avec les partenaires impliqués, la deuxième publication de l'Observatoire de l'Économie et de l'Emploi de l'ACBA réalisée en 2016 a été restituée en Comité de pilotage. Cette publication a fait l'objet d'une plaquette de communication qui a été présentée lors d'une conférence de presse en septembre.

Fort d'une vingtaine d'indicateurs, elle retrace ainsi les dynamiques socioéconomiques de l'Agglomération au sein de son bassin de vie et du Pays Basque. Cette deuxième édition permet de prendre du recul grâce à une nouvelle actualisation de données. Outil d'aide à la décision et d'évaluation des politiques économiques, cet éclairage aide les acteurs du territoire à apporter une réponse adaptée aux problématiques du tissu économique local. L'édition 2016 met particulièrement en exergue trois focus : la population active, la création d'entreprises et l'emploi / chômage.

Compte tenu de la fusion des agglomérations, des réflexions ont été conduites pour que l'observation de l'Économie et de l'Emploi se poursuive à l'échelle de la nouvelle Agglomération Pays Basque. ■

REPÈRES

Mission : E3 - ACBA : Observatoire de l'économie et de l'emploi
Partenaire(s) Pilote(s) : ACBA
Chef de projet : Nicolas Gestas
Jours d'étude : 21



Répartition communale des établissements et des emplois dans l'Agglomération Côte Basque-Adour

E4 - CD64 : FISCALITÉ : TAXE D'AMÉNAGEMENT / E5 - CD64 : OBSERVATOIRE SOCIAL

La Direction des Finances du Département des Pyrénées-Atlantiques a sollicité l'AUDAP en 2016 pour :

- prévoir les DMTO pour 2016 dans le cadre de l'exercice budgétaire et à l'horizon 2018 dans le cadre de la refonte des PMA,
- réaliser un diagnostic sur la taxe d'aménagement et la taxe foncière et le lien qui peut exister entre ces deux fiscalités.

Le travail est en cours de finalisation concernant la TAM et la TF. Une réunion technique a eu lieu fin novembre.

L'AUDAP a également été sollicitée pour participer à une présentation des données PERVAL le 16 novembre 2016.

La Direction de la Solidarité du Département des Pyrénées-Atlantiques a sollicité l'AUDAP pour :

- travailler sur des scénarios visant à redéfinir les territoires de solidarité,
- réaliser des analyses statistiques et cartographiques dans le cadre de la Conférence des Financeurs. ■

REPÈRES

Mission : E4 - CD64 : Fiscalité - Taxe d'aménagement

Partenaire(s) Pilote(s) : CD64

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 30

Mission : E5 - CD64 : Observatoire social

Partenaire(s) Pilote(s) : CD64

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 32

E7 - OBS64 / DÉVELOPPEMENT, PUBLICATIONS, GROUPES THÉMATIQUES

Développement des données numériques et animation comité technique

Les données disponibles sur le site de l'Observatoire ont été mises à jour en continu (habitat, données de l'Insee...). 3 comités techniques ont permis d'arbitrer et de valider en continu les axes de travail.

Une production spécifique sur l'élaboration d'une couche d'information géographique illustrant les Trames écologiques du territoire et un cahier méthodologique associé ont été réalisés pour partager les résultats et la méthode avec l'ensemble du partenariat.

Groupes thématiques : Habitat, mobilité, foncier, PLU, indicateurs génériques

Des groupes de travail ont été organisés sur l'ensemble des thématiques. Pour l'habitat, une série longue de données issues de DVF permet de caractériser précisément les marchés immobiliers.

Le groupe foncier a travaillé sur la question de l'occupation du sol et des référentiels existants. Les travaux ont mis en visibilité l'abondance de ces référentiels mais qui ne présentent pas tous les mêmes caractéristiques, ni les mêmes atouts pour illustrer les besoins en matière de planification et d'aménagement. L'OCS régionale est disponible sur le territoire. En matière de mobilité, l'AUDAP construit des référentiels géographiques standardisés : pistes cyclables, lignes de transports en commun. Un éclairage a été réalisé sur les données GTFS, standards de Google en matière de diffusion de la donnée mobilité à destination des citoyens.

Développement de l'information géographique

Un projet tuteuré avec l'IUT d'Auch a permis de tester l'identification de la biodiversité sur une zone de l'Agglomération Côte Basque Adour. Ce travail de télédétection (images satellitaires Pléiades) est développé dans la note n° 30 de l'Obs64. A partir de l'occupation du sol de la région, l'AUDAP a modélisé une trame verte écologique (cahier méthodologique 3). Ce travail définit des potentiels corridors terrestres. Les couches SIG sont disponibles

REPÈRES

Mission : E7a - OB64 / développement, publication, groupes thématiques / développement des données numériques et COTEC

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Maxime Preuilh

Jours d'étude : 196

Mission : E7b - OBS64 / Groupes thématiques : Habitat, mobilité, foncier, PLU, indicateurs génériques

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Déborah Sauvignet

Jours d'étude : 147

Mission : E7c - Développement de l'information géographique

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : François Bedouet

Jours d'étude : 74

Mission : E7d - Observatoire départemental des loyers privés

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Marion Audouin

Jours d'étude : 33

Mission : F1c - Ergonomie site OBS64 et publications associées : notes de l'Observatoire

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 81

à l'échelle ex-Aquitaine pour 2 millésimes (2000-2009). Le travail pourra être actualisé quand l'AUDAP recevra l'OCS 2015.

En outre, une méthode a été élaborée afin d'identifier très finement les espaces forestiers et de quantifier le phénomène de déforestation et de reforestation (cf. vallées d'Aspe / Barétous 1968 / 2015). Par ailleurs, l'AUDAP a travaillé au développement de la cartographie de l'Obs'64 : nombre d'indicateurs, ergonomie....

Observatoire départemental des loyers privés

Les travaux ont porté sur l'édition/diffusion de l'atlas annuel des loyers privés à partir des fichiers CAF et leur intégration dans le site de l'Obs64. Une note de conjoncture a été diffusée sur les bénéficiaires des aides au logement coproduite avec les CAF Béarn-Soule et Pays Basque-Seignanx, permettant de valoriser un partenariat riche qui devrait pouvoir encore approfondir certaines problématiques, notamment la question du reste à charge des allocataires du parc locatif privé. L'AUDAP a répondu à de nouvelles sollicitations (l'UNIS pour l'élaboration d'une brochure de communication, des particuliers pour la constitution de dossiers présentés en Commission Départementale de Conciliation, l'ANCOLS dans le cadre d'un rapport sur le secteur béarnais...). L'AUDAP a également expérimenté des traitements à l'échelle infra-communale et poursuivi son appui ponctuel auprès des délégataires des aides à la pierre dans le cadre de l'élaboration de leur PAT. ■



L'Atlas annuel des loyers privés à partir des données CAF

E8 - OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS (DISPOSITIF NATIONAL)

L'État soutient depuis 2013 la création d'Observatoires Locaux des Loyers (OLL) afin de disposer d'un outil d'aide à la décision publique en matière d'habitat au niveau national et local. Institutionnalisés par la loi ALUR, les OLL ont eu la possibilité de demander un agrément permettant d'encadrer les loyers. Les acteurs du territoire ont décidé d'asseoir le dispositif d'observation dans le temps. La présentation des résultats avait permis d'inscrire la démarche dans une gouvernance locale et de montrer la fiabilité du dispositif mis en place par l'AUDAP sur l'unité urbaine de l'Agglomération de Bayonne.

Les objectifs quantitatifs fixés par le centre de traitement national avaient été atteints et une première publication avait été réalisée respectant le cadre national imposé. Dans la continuité, les travaux 2016 ont porté sur l'exploitation des résultats de l'enquête 2015. Ces derniers ont fait l'objet d'une restitution dans le cadre de la production d'un document et d'une présentation en présence des élus, des techniciens des collectivités et de l'Etat ainsi que des professionnels de l'immobilier.

Les résultats ont été mis en ligne sur le site national des OLL. La collecte 2016 auprès des particuliers et des professionnels, toujours plus nombreux à rejoindre le dispositif, a pu être avancée par rapport à l'année précédente traduisant une optimisation du dispositif. Les objectifs sont atteints avec plus de 5 200 références analysées. L'édition et la diffusion des résultats s'opèrent en 2017. ■

↘ REPÈRES

Mission : E8 - Observatoire local des Loyers (disposition national)
Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat
Chef de projet : Marion Audouin
Jours d'étude : 108



Dans le bassin de vie de l'Agglomération (zone 4, Ustaritz) les maisons représentent un tiers du parc locatif de cette zone

E10 - EPFL : APPUI AUX EXPERTISES FONCIÈRES

La coopération entre l'EPFL Pays Basque et l'AUDAP a vocation, notamment, à promouvoir, développer et valoriser les démarches favorisant le renouvellement urbain et une utilisation économe des espaces naturels et agricoles. Cette coopération porte sur :

- l'observation foncière partenariale et la mutualisation des informations,
- l'analyse des dynamiques foncières,
- la prise en compte des enjeux fonciers dans les documents d'urbanisme SCOT et PLU,
- les stratégies foncières facilitant les démarches d'anticipation,
- les démarches amont à l'action opérationnelle pour faciliter les projets de collectivités,
- éventuellement, l'organisation d'événements.

L'année 2016 a été plus particulièrement consacrée à la question du renouvellement urbain. Il s'agissait notamment d'aider l'EPFL à identifier des couches d'information géographique permettant de localiser des espaces à enjeux. En ce sens, l'AUDAP a réalisé plusieurs analyses statistiques pour le compte de l'EPFL. L'agence d'urbanisme a repéré les potentiels fonciers des Communautés de communes du Pays d'Hasparren et d'Errobi ainsi que ceux de la Communauté d'Agglomération du Sud Pays Basque.

En outre, l'AUDAP a développé des propositions méthodologiques pour identifier des secteurs à enjeux dans « l'infra-urbain » : résidences secondaires, logements vacants, etc.

L'AUDAP a également œuvré à la construction des liens avec la Direction de la Solidarité pour la mise à disposition des données sociales dans le cadre d'un diagnostic urbain de la rue Maubec à Bayonne. ■

REPÈRES

Mission : E10 - EPFL : Appui aux expertises foncières
Partenaire(s) Pilote(s) : EPFLPB
Chef de projet : Marc Laclau
Jours d'étude : 45



A l'occasion de ses 10 ans l'EPFL Pays Basque a demandé à l'AUDAP de réaliser un état des lieux du Pays Basque présentant de manière synthétique les principaux éléments qui caractérisent ses forces et ses faiblesses.

E11 - CASPB : MÉTHODOLOGIE, DONNÉES - SIG - APPUI

L'Agglomération Sud Pays Basque construit un système d'observation de ses politiques publiques. Elle s'interroge sur la pertinence d'indicateurs statistiques et cartographiques adaptés aux orientations de leurs documents de planification (PLH, SCoT, ...). L'ASPB a sollicité l'AUDAP pour initier un observatoire de l'immobilier et du foncier.

En 2016, les objectifs visaient l'intégration d'indicateurs dans la mise en place et le suivi du nouveau PLH et la mise en perspective de ce que peut être un observatoire après des élus. L'Agglomération a souhaité que l'AUDAP réalise une analyse du marché foncier/immobilier à l'aide des bases de données spécifiques (DVF, données CAF, fichiers CEREMA...).

Une analyse du potentiel foncier a été conduite. Celle-ci a été par ailleurs versée au dossier du SCoT en cours d'élaboration. L'AUDAP a également accompagné l'ASPB dans ses réflexions foncières en livrant au bureau d'études en charge du SCoT les méthodologies nécessaires à l'analyse des potentiels fonciers et de l'évolution de l'occupation du sol. Elle a réalisé une analyse des expertises réalisées par le bureau d'études.

L'AUDAP a présenté différents travaux : indicateurs statistiques et cartographiques à l'échelle communale et intercommunale, compléments méthodologiques proposés, déclinaison de certains indicateurs communaux aux échelles infra communales (IRIS, quartiers, carreaux, interpolation). Une restitution sous forme d'une publication a été tenue. ■

REPÈRES

Mission : E11 - CASPB :
Méthodologie, données - SIG -
Appui...

Partenaire(s) Pilote(s) : CASPB

Chef de projet : François Bedouet

Jours d'étude : 40



Prix moyens des maisons
vendues entre 2006 et 2015
dans l'Agglomération Sud Pays
Basque



Plénière de clôture de la 37ème rencontre nationale des agences d'urbanisme du vendredi 07 octobre 2016

F / COMMUNICATION - ADMINISTRATION

F1 – PUBLICATIONS, ACTIONS PÉDAGOGIQUES, SENSIBILISATION...

Le site Internet a connu une mise à niveau technique et graphique au premier trimestre de l'année. La page d'accueil permet désormais un accès beaucoup plus ergonomique aux différentes actualités et publications de l'agence. De nouvelles rubriques ont également été créées comme par exemple celle de la cartothèque. Cette dernière a connu un succès croissant tout au long de l'année, elle est dans le top 10 des pages les plus consultées du site. Avec plus de 13 000 visites pour plus de 42 000 pages vues en 2016 le site Internet de l'Agence est dans un rythme de consultation en légère baisse en nombre de visites mais avec une plus grande consultation du nombre de pages, en progression par rapport à 2015. Parallèlement, 11 Inf'Audap ont été réalisées. Le nombre d'abonnés atteint désormais la barre des 1 800 (+300). Le taux de consultation est satisfaisant avec une moyenne de 25 % par campagne. Les pics de consultation du site Internet se réalise lors de la diffusion de la newsletter. Le compte twitter de l'agence a dépassé la barre des 300 abonnés à la fin du mois de septembre, et connaît de plus en plus d'interactions c'est-à-dire de clic ou re-tweet sur les liens proposés.

Deux cahiers de l'audap ont été édités « Tous touristes » en avril, et « Le nouvel âge des agences d'urbanisme » fin décembre. Ils ont été imprimés en 1 500 exemplaires et diffusés aux participants de la conférence « Tous touristes » et à l'ensemble des partenaires de l'Agence par voie postale. 6 Notes de l'Observatoire ont été éditées depuis le début de l'année plus un cahier méthodologique « Modélisation de la Trame Verte écologique, outil d'évaluation de la biodiversité potentielle d'un territoire.

↙ REPÈRES

Mission : F1a - Cahiers, Infaudap, site...

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Ludovic Réau

Jours d'étude : 120

Mission : Fb - Actions pédagogiques et événementiel

Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat

Chef de projet : Ludovic Réau

Jours d'étude : 86

Par ailleurs, différentes études de « références » ont bénéficié d'un accompagnement spécifique de fond et de formes : Mobilités littorales estivales : état des lieux des pratiques de déplacement de Moliets à Hendaye ; 10 ans d'évolution en Pays basque : état des lieux et projection à 2040 ; Observatoire des loyers de l'unité urbaine de l'Agglomération de Bayonne : Résultats 2015 ; Observatoire de l'immobilier d'entreprises, analyse du marché 2015 en Sud Pays basque ; Identifier le foncier mobilisable dans le foncier urbain ; Programme Local de l'Habitat du Seignanx : bilan à mi-parcours.

[...]

Les affiches, flyers et visuels (papier et web) des différents événements organisés par l'Agence (conférence, cahiers de l'audap, 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme) ont été réalisés en interne (de la mise en page à l'impression / diffusion web). De même le rapport d'activité 2015 et le Programme d'activité 2016 ont été réalisés en interne tant dans leur écriture que dans leur mise en forme. Enfin, la revue de presse a été diffusée toute l'année (hormis 3 semaines en été et 2 semaines en hiver). Elle recense désormais 3 750 articles..

L'AUDAP a organisé le jeudi 7 avril une conférence « cahiers de l'audap » sur Pau et Bayonne : le 14 avril «Le touriste, « l'habitant » absent des réflexions territoriales ». Elle a rassemblé plus de 120 personnes. Une rubrique web pour la conférence recense l'ensemble des éléments (diaporama, intervention, programme, photo).

Une conférence de presse « enquêtes mobilité estivale » a été organisée le 30 juin à Bayonne. Un dossier de presse et un diaporama de synthèse ont été réalisés.

L'organisation et l'ensemble de la communication de la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme ont été assurés en interne par le service communication de l'agence. Cela comprend notamment la scénarisation de l'événement et des soirées, la réalisation du plan de communication, l'organisation d'un séminaire préparatoire avec les communicants des agences d'urbanisme, la conceptualisation et réalisation de la charte graphique, de sa déclinaison (affiche, flyer, programme, plv, etc...) au suivi de production, le développement et l'animation éditoriale du site Internet de la rencontre, la conceptualisation, l'écriture et le suivi de production des vidéos, la réalisation de dossiers et communiqués de presse et l'organisation de conférences de presse, etc. ■



En prolongement des cahiers de l'audap #10, l'AUDAP a organisé le jeudi 07 avril une conférence - débat à Pau et Bayonne sur le thème « Tourisme & Urbanisme ». Plus de 80 personnes ont pu écouter Olivier BESSY, responsable du Master « Loisirs, tourisme et développement territorial » à l'Université de Pau.

F2- 37^{ÈME} RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Les 5, 6 et 7 octobre, l'AUDAP, a accueilli sur l'ensemble du territoire des Pyrénées Atlantiques, sud des Landes et Pays basque espagnol, près de 600 personnes venues de toute la France pour réfléchir et échanger sur le thème de « Territoires no(s) limit(es) ». Deux plénières organisées au théâtre Quincaou à Anglet, ont permis, en complément des prises de paroles de nombreux élus locaux et nationaux (Jean-René Etchegaray, François Bayrou, Jean Rottner, Jean-François Husson, Robert Hermann, etc.) et des directeurs des agences, les interventions de deux ministres (Estelle Grelier, secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, et Emmanuelle Cosse, ministre du logement), venues apporter leur soutien aux agences d'urbanisme. Le succès de cette manifestation aussi bien sur la forme que sur le fond, permet de tracer des pistes d'intervention pour les agences d'urbanisme pour les années à venir. Le « manifeste de Bayonne » a été dévoilé en clôture de la rencontre. Il acte la volonté des agences d'urbanisme de renouveler leurs modalités d'interventions auprès de leurs partenariats, en prenant en compte les évolutions territoriales et sociétales.

L'organisation de la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme a été rendue possible grâce à une forte mobilisation de l'ensemble de l'équipe de l'AUDAP, qui a permis la gestion en interne de l'organisation administrative et financière, de la gestion informatique des inscriptions, de l'organisation des ateliers et des visites, ainsi que la conception et réalisation des éléments de la communication. Le soutien des partenaires que ce soit par leur contribution financière (Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, FNAU, ADEME, AEAG, Caisse des Dépôts, EDF, ENEDIS, GDF) ou par l'aide logistique à l'accueil des moments de la manifestation (villes de Biarritz, Bayonne, Pau, Anglet, Saint-Martin de Seignanx, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Sébastien, ainsi que le département des Pyrénées-Atlantiques) a permis que cette rencontre se déroule de la meilleure des façons, et dans les espaces emblématiques du territoire. ■

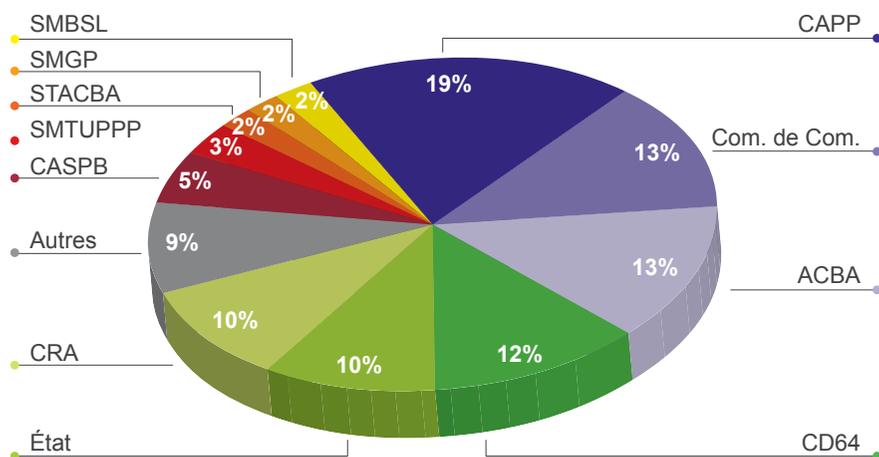
REPÈRES

Mission : F2 - 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme
Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat
Chef de projet : Alain Franck
Jours d'étude : 475



37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme : Luc Belot, Député du Maine et Loire, rapporteur du projet de loi numérique lors de l'atelier 4 : Urbanistes et data scientists : quel avenir commun ?

LES RESSOURCES



Le montant des financements à l'AUDAP s'est élevé en 2016 à près de 2 450 000€, composé des cotisations et subventions de ses membres et partenaires. Ces financements sont répartis comme indiqué dans le graphique ci-dessus.

Il faut encore une fois remarquer que la structure des financements de l'AUDAP reflète bien la dimension très fortement partenariale.

Les effectifs de l'AUDAP ont été en forte augmentation en 2016. A mi-année, l'AUDAP a compté jusqu'à 36 personnes, soit 34 ETP, ce qui représente l'équipe la plus importante depuis sa création en 1998. Celle-ci a été composée de 28 CDI dont 3 à temps partiels, 2 fonctionnaires en détachement, 1 fonctionnaire mise à disposition, et 8 CDD. Cette très forte évolution de l'équipe due à une demande très importante de la part des partenaires, a nécessité une disponibilité importante des responsables de pôles pour permettre une bonne intégration de ces nouveaux venus.

L'AUDAP a pour la première fois élaboré en 2016 un plan de formation. Réalisé

avec l'accompagnement de notre OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) Uniformation, et avec l'aide d'un cabinet spécialisé, l'AUDAP, ce document pluriannuel vient mettre en perspective les besoins de formation, en fonction de besoins existants ou identifiés pour les années à venir. Ce plan de formation a été réalisé avec la collaboration du Comité de Direction et de la délégation du personnel. Y sont inscrites, avec des indications de priorité année après année, les formations individuelles ou collectives. Ces priorités seront revisitées et complétées tous les ans par le comité de direction de l'AUDAP.

En 2016, la mobilisation sur les logiciels de SIG et de graphisme : QGIS, Excel, Illustrator, s'est poursuivie, avec le partage de compétences existantes dans l'équipe pour l'appropriation de ces outils. Ces formations vont se poursuivre en 2017 avec, si nécessaire, la mise en place de formations externes. Il est recherché la poursuite de l'autonomisation des chargés d'études sur l'utilisation de l'outil d'information géographique de l'agence. ■

L'ÉQUIPE



Directeur Général

Alain FRANCK

Communication - Documentation

Ludovic RÉAU

Annie COURANT
assistante de production
Amélie CARRIZO*
assistante de production
Florence JOSSERAN
assistante documentaliste

Secrétariat Général

Farida GOURGAND
assistante de direction
Gabrielle LAMBERT
assistante de gestion

Chargé de mission

Mobilité & Projets ferroviaires

Romain MATHEY

Victor BAUDÉAN
mobilité / analyse de données

Projets des territoires

Marc TRINQUÉ

Marion DUSSARRAT*
Planification & environnement
Cécile GALLATO*
Environnement
Nicolas GESTAS*
Économie
Flavie GRAVELLIER*
Environnement
Pascal GASC
Planification
Hélène LARRALDE
Planification
Maylen THOUMIRE-ALCELAY
Tourisme

Évolutions spatiales

Didier BESINGRAND

Marion AUDOUIN*
habitat
François BEDOUET
SIG
Loïc BIJU DUVAL*
SIG
Emma DAMITIO*
observation
Vincent ESCARTIN*
observation/mobilité
Marc LACLAU
connaissance/évaluation
Maxime PREUILH*
observatoire 64
Déborah SAUVIGNET
observation/habitat
Gaëlle VIRELY
habitat

Stratégies urbaines

Marie-Pierre BARRÉ

Sébastien GRANDJEAN*
Responsable antenne de Pau, Mobilité
Anne-Sophie LEFETZ*
PLUi
Clémence TEULÉ*
payagiste
Antonia GARCIA-LANCESEUR
projet urbain
Jacques LE ROUX
projet urbain
Cyril LOUSTAU
PLUi
Emmanuelle RABANT
cartographie
Faïch RUELLAN
mobilités actives

* Antenne de Pau

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME PARTENARIAL /2016

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Chef de projet	Temps passé*	Pilote(s)**
A - EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES				
A1	Fonctionnement logistique des territoires			
<i>a</i>	<i>Schéma local</i>	MT	95	Partenariat
<i>b</i>	<i>Fret urbain</i>	MT	41	SMT
A2	Appui aux démarches territoriales			
<i>a</i>	<i>Béarn</i>	MT	1	Partenariat
<i>b</i>	<i>Pays Basque</i>	MT	11	ETAT
A3	Mobilités littorales estivales : traitements des données, rapport de base...	RM	304	Partenariat
A4	Massif Pyrénéen : accessibilité - mobilité	RM	67	Partenariat
B - CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES				
B1	Élaboration des PLUi			
<i>a</i>	<i>PLUi ACBA / CAPP AMO</i>	CL/ASL	360	ACBA/CAPP
<i>b</i>	<i>PLUi ACBA production : en cours de définition</i>	CL	96	ACBA
<i>c</i>	<i>PLUi CAPP production : Parc vacant, voc, parc social, territoire numérique + en cours de définition</i>	ASL	234	CAPP
<i>d</i>	<i>PLUi Mieux de Béarn : AMO, Production, Animation</i>	MTA	240	CCMIEY
<i>e</i>	<i>PLUi Luys en Béarn : AMO - Production</i>	PG	95	CCLUYS
<i>f</i>	<i>PLUi Ousse Gabas : AMO - Production</i>	PG	75	CCOG
B2	Révision SCOT CASPB : AMO, analyse foncière, typologie urbaine	HL	145	CASPB
B3	CCPO : Accompagnement schéma de mobilité	FR	12	CCPO
B4	CCPO - Haut Béarn : Préfiguration du projet de territoire	MT	48	CCPO
B5	CCPN : Lien urbanisme / mobilités	AGL	38	CCPN
B6	Environnement / Ecologie / Eau : traduction SRCE et SDAGE, RNR	CG	92	Partenariat
B7	CRA : Memento des politiques régionales (PPA SCoT)	PG	25	CRA
C - METTRE EN OEUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES				
C1	Contribuer à la mise en oeuvre des SCoT			
<i>a</i>	<i>SMBSL : Centralités et projets urbains</i>	AGL	20	SMBSL
<i>b</i>	<i>SMBSL : Dialogue inter territoires</i>	PG	35	SMBSL
<i>c</i>	<i>SMGP : TVBJ (corridors terrestres) / Assainissement</i>	PG	55	SMGP
<i>d</i>	<i>SMGP SCOT - Indicateurs de suivi des projets</i>	PG	50	SMGP
C2	CD64 : Evaluation de la politique Habitat	GV	85	ETAT/CD64
C3	Port de Bayonne : suivi des actions du SDA			
<i>a</i>	<i>Charte d'accueil - Port et docs d'urbanisme</i>	NG	50	CRA
<i>b</i>	<i>Cahiers de recommandations par secteur</i>	AGL/JLR	27	CRA
C4	Appui à la révision et à la mise en oeuvre des PDU			
<i>a</i>	<i>Agglo paloise : Finalisation PDU</i>	SG	62	SMTUPPP
<i>b</i>	<i>Agglo bayonnaise : Articulation politique mobilité/PLUi, hiérarchisation des voies, PDU de secteurs, stationnement, schéma vélo</i>	FR	148	STACBA / ACBA
<i>c</i>	<i>Agglo paloise : Schéma cyclable, ville des proximités, étude des pratiques de stationnement, hiérarchisation viaire et urbanisme...</i>	SG	40	SMTUPPP
C5	Mise en oeuvre des politiques d'urbanisme commercial paloises			
<i>a</i>	<i>Requalification des ZACOM</i>	NG	37	CAPP / SMGP
<i>b</i>	<i>Suivi des politiques d'urbanisme commercial</i>	NG	38	CAPP / SMGP
C6	Bassin palois : Accompagnement de la démarche GPECT	NG	20	CAPP
C7	Application loi littoral	JLR	10	Partenariat
C8	Déchets - ISDI	HL	39	Partenariat
C9	Suivi Contrat d'axe	RM	24	CRA
C10	Environnement / Climat / Energie : Intégration des enjeux climat/énergie dans les politiques publiques	CG	34	Partenariat

D - DEVELOPPER L'URBANISME DURABLE				
D1	Agglo paloie : Articulation urbanisation et axes TC	SG	37	CAPP / SMTUPPP
D2	Appui et coordination des politiques de l'habitat			
a	ACBA : Etudes logement (PC, charges HLM...)	DS	52	ACBA
b	CAPP : Bilan PLH 2011-2016, accompagnement élaboration PLH 2017-2020	GV	99	CAPP
c	CC Seignanx : bilan mi parcours du PLH	GV	31	CCSX
d	Evaluation du PDALPD et du PDHI / élaboration du PDAHLPD	GV	30	Etat/CD64
D3	Tourisme			
a	Tourisme et SCoT	MTA	25	CRA
b	Tourisme et Urbanisme	MTA	35	Partenariat
D4	Accompagnement des projets urbains paloie			
a	Plans guide du centre ville de Pau	SG	30	CAPP
b	Etude préliminaire du secteur sauvegardé	MA	15	CAPP
c	CAPP-ANRU : Saragosse	MPB	185	ETAT / CAPP
D5	CRA : Etude Flash Télétravail	ML	12	CRA
D6	CD64 : FENICS (développement filières économiques)	ML	70	CD64
D7	Groupes d'échanges : Eau, Mobilité	AGL	47	Partenariat
D8	Appui aux services des membres	AF	75	
E - CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNEES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE				
E1	Communautés d' Agglomérations : Observatoires de l'immobilier d'entreprises	VE	103	CA
E2	CD64 : Observatoire départemental de la vie collégienne	ML	55	CD64
E3	ACBA : Observatoire de l'économie et de l'emploi	NG	21	ACBA
E4	CD64 : Fiscalité : Taxe d'aménagement	ML	30	CD64
E5	CD64 : Observatoire social	ML	32	CD64
E6	SMTUPPP : Observatoire des politiques de mobilité	SG	26	SMTUPPP
E7	OBS-64 / Développement, publications, groupes thématiques			
a	Développement des données numériques et COTEC	MP	196	Partenariat
b	Groupes thématiques : Habitat, mobilité, foncier, PLU, indicateurs générales	DB	147	Partenariat
c	Développement de l'information géographique	FB	74	Partenariat
d	Observatoire départemental des loyers privés	MA	33	Partenariat
E8	Observatoire local des Loyers (Dispositif national)	MA	108	Partenariat
E9	CRA : Appui aux dispositifs régionaux d'observation	DB	29	CRA
E10	EPFL : Appui aux expertises foncières	ML	45	EPFL PB
E11	CASPB : Methodologie, données - SIG - Appui...	FB	40	CASPB
F - COMMUNICATION - ADMINISTRATION				
F1	Publications, actions pédagogiques, sensibilisation...			
a	Cahiers, Infaudap, site...	LR	120	Partenariat
b	Actions pédagogiques et événementiel	LR	86	Partenariat
c	Ergonomie site OBS64 et publications associées : Notes de l'Observatoire..	ML	81	Partenariat
F2	37ème rencontre FNAU	AF	475	Partenariat

* En jours

****Pilote : premier partenaire intéressé**

Partenariat : tout ou partie des membres

État : DDTM 64, DREAL

CRA : Conseil régional Aquitaine

CD64 : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

ACBA : Agglomération Côte Basque-Adour

CAPP : Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

CASPB : Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque

CCE : Communauté de Communes d'Errobi

CCLB : Communauté de Communes des Luys en Béarn

CCMB : Communautés de Communes Miéy de Béarn

CCOG : Communauté de communes de Ousse Gabas

CC Seignanx : Communauté de Communes du Seignanx

CCPO : Communauté de Communes du Piémont Oloronais

CCPN : Communauté de Communes du Pays de Nay

EPFL PB : Etablissement Public Foncier Local Pays basque

SMBLS : Syndicat Mixte Agglomération de Bayonne

et sud des Landes

SMGP : Syndicat Mixte du Grand Pau

STACBA : Syndicat des Transports de l'Agglomération

Côte Basque-Adour

SMTUPPP : Syndicat Mixte des Transports Urbains de

Pau Porte des Pyrénées



**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

Petite Caserne - 2 allée des Platanes
BP 628 - 64106 Bayonne Cedex
Tél. 05.59.46.50.10

--
4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05.33.64.00.30

 www.audap.org

